



OBSERVATOIRE AFRIQUE DE L'EST ENJEUX POLITIQUES & SÉCURITAIRES

NOTE ACTUALITE 3

LE SOUDAN, UN PAYS DE DESTINATION? LE CAS DES SYRIENS ARRIVÉS APRÈS 2011 À KHARTOUM

Alice KOUMURIAN - CEDEJ Khartoum

Juillet 2017

L'**Observatoire de l'Afrique de l'Est** (2017-2010) est un programme de recherche coordonné par le Centre d'Etude et de Documentation Economique, Juridique et Sociale de Khartoum (MAEDI-CNRS USR 3123) et le Centre de Recherches Internationales de Sciences Po Paris. Il se situe dans la continuité de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique qu'il remplace et dont il élargit le champ d'étude. L'Observatoire de l'Afrique de l'Est a vocation à réaliser et à diffuser des Notes d'analyse relatives aux questions politiques et sécuritaires contemporaines dans la région en leur offrant une perspective historique et un ancrage empirique souvent difficilement accessible.

L'Observatoire est soutenu par la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (ministère des Armées français). Néanmoins, les propos énoncés dans les études et Observatoires commandés et pilotés par la DGRIS ne sauraient engager sa responsabilité, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère des Armées.

Il s'appuie par ailleurs sur un large réseau de partenaires : l'Institut français des relations internationales, le CFEE d'Addis-Abeba, l'IFRA Nairobi, le CSBA, LAM-Sciences Po Bordeaux, et le CEDEJ du Caire.



Les notes de l'Observatoire de l'Afrique de l'Est sont [disponibles en ligne sur le site de Sciences Po Paris](#).

Coordination
Jean-Nicolas BACH
Roland MARCHAL

Table des matières

Résumé / Summary	4
Introduction	5
Méthode	10
1. De la Syrie au Soudan: caractéristiques des migrants et modalités de départ	13
1.1. Caractéristiques de la population migrante syrienne	13
1.2. Les modalités et les raisons du départ de Syrie	14
1.3. Les raisons de la destination Soudan	15
2. Vivre au Soudan: construire une nouvelle vie ou un nouveau départ?	18
2.1. Statut légal, conditions de vie et lieux de socialisation à Khartoum	18
2.2. L'aspiration à rester, temporairement ou pour longtemps, au Soudan	21
2.3. Echapper au service militaire : l'objectif de nombreux Syriens se rendant au Soudan	25
3. La politique d'accueil du régime soudanais	27
3.1. Des « Invités » et non des réfugiés : politique d'accueil du gouvernement soudanais	27
3.2. Expliquer la politique de la porte ouverte à l'égard des Syriens	31
3.3. Perspectives de la politique d'accueil soudanaise	33
Conclusion	34
Annexes 1. Listes des entretiens	36
Annexe 2. Témoignage de F. Syrien. 22 ans.	38
Annexe 3. Questionnaires	38

Résumé / Summary

Le Soudan se trouve, au sein de la Corne de l'Afrique, au cœur d'un système migratoire particulièrement complexe. Affecté par le départ de ses propres citoyens, le Soudan doit également faire face aux migrations érythréennes, éthiopiennes, somaliennes, sud-soudanaises, au encore aux déplacements internes d'ampleur. Cette note rédigée en juin 2017 s'intéresse à un groupe particulier qui alimente depuis peu ces flux, celui des Syriens arrivés au Soudan après 2011 et dont on ignore encore largement les caractéristiques et les aspirations. Depuis le déclenchement de la crise syrienne en 2011, il existe en effet un flux ininterrompu des Syriens vers le Soudan, l'un des rares pays leur accordant encore une entrée sans visa sur son territoire. Considérant en toile de fond les nombreuses discussions et initiatives des pays de l'Union européenne sur la question des migrants, on verra que si le Soudan peut certes être perçu comme une étape dans le parcours migratoire des Syriens vers l'Europe, il peut en réalité tout aussi bien être considéré comme un pays de destination. On confrontera notamment l'esprit du Processus de Khartoum, qui perçoit le Soudan comme un territoire de transit, aux perceptions des migrants syriens eux-mêmes, dont l'installation à Khartoum a été facilitée ces dernières années par une véritable politique d'accueil soudanaise. En articulant ainsi les échelles d'analyse internationale, microsociale et étatique, cette étude contribue à une meilleure connaissance des caractéristiques et des conditions de vie de cette population à Khartoum.

Mots-clefs / Key Words: Syriens, routes migratoires, Khartoum, Soudan, Union européenne, Processus de Khartoum

Introduction

Le Soudan se situe au cœur d'un système migratoire particulièrement complexe¹. Le pays est en effet affecté, sur ses frontières occidentales, par les migrations érythréennes, éthiopiennes² et somaliennes, mais aussi, depuis les régions Sud³, ou encore le Darfour à l'Ouest, par les déplacements internes. S'ajoutent à ces différents mouvements les départs des citoyens soudanais, notamment vers l'Europe⁴. Ce travail s'intéresse plus particulièrement aux Syriens arrivés ces dernières années au Soudan, dont les caractéristiques et les motivations restent peu connues. Depuis le déclenchement de la crise syrienne en 2011⁵, il existe en effet un flux ininterrompu des Syriens vers le Soudan, l'un des rares pays leur accordant encore, à ce jour⁶, une entrée sans visa sur son territoire en tant que « Frères et Soeurs ».

Dans les rues de Khartoum, et plus particulièrement dans certains nouveaux quartiers animés de la ville tels que « Riyadh » et « Kafuri », il est désormais habituel de distinguer des Syriens au milieu des soudanais. Le vendredi soir, si certains groupes de jeunes Syriens déambulent en quête de divertissement dans le centre commercial « Afra », d'autres, le plus souvent des femmes et des enfants, vendent des *sibha*⁷ ou mendient le long de la rue du Nil où se succèdent les terrasses de café. Dans le même temps, les restaurants et pâtisseries proposant des spécialités syriennes, ou encore, les salons de coiffure pour hommes, au sein desquels la plupart des employés sont syriens, se sont multipliés ces dernières années dans différents lieux de la capitale soudanaise.

1 Cette étude a été conduite au CEDEJ Khartoum (USR 3123), entre juin 2016 et mai 2017. Je tiens à vivement remercier Alice Franck, Coordinatrice du CEDEJ Khartoum de 2014 à 2016, pour avoir initié l'idée de cette recherche et pour sa supervision. Mes remerciements vont aussi à Jean-Nicolas Bach, actuel Coordinateur du CEDEJ Khartoum, qui a poursuivi cette supervision par ses relectures et ses avis éclairés. Je tiens également à remercier Azza Ahmed A. Aziz, Chercheuse associée au CEDEJ Khartoum, pour ses nombreux conseils, sa relecture attentive et le partage du questionnaire qu'elle a réalisé en 2016 pour une autre recherche. Les 50 questionnaires et 29 entretiens n'auraient pu être réalisés sans les aides précieuses de Tibri Gismallah, Sarah Elnagar et Mamo, trois excellentes traductrices, ainsi que celle de Najwa Sabra, qui m'ont permis de réaliser le travail de terrain. Enfin, un grand merci à Hovsep Tatarian, pour ses suggestions des lieux à explorer à Khartoum, son aide pour la réalisation de certains entretiens et pour le vif intérêt qu'il a porté à cette recherche.

2 A partir de 1974, le nombre de réfugiés érythréens et éthiopiens au Soudan, jusqu'alors particulièrement réduit, a explosé. Netsereab Ghebremichael Amond, *Irregular Youth Migration from Post-Independence Eritrea to Sudan (1993-2013). Causes, Implications, and Trends*, Ph Dissertation, University of Khartoum, February 2017.

3 Les populations sud-soudanaises initialement installées au Nord du Soudan, puis parties rejoindre le nouvel Etat du Soudan du Sud après son indépendance en 2011, sont en partie revenues au Soudan à la suite de l'éclatement des conflits au Soudan du Sud en décembre 2013 (voir FRANCK, Alice, « Le Grand Khartoum sans Sudistes ? Recompositions post-CPA dans le quartier populaire de *Mussalass* (Omdurman) », in *Le Soudan, cinq ans après l'indépendance du Soudan du Sud, Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 14 | 2016, mis en ligne le 21 octobre 2018, consulté le 27 avril 2017. URL : <http://ema.revues.org/3588> ; DOI : 10.4000/ema.3588).

4 Avec 5868 demandes enregistrées à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en 2016, le Soudan est actuellement le premier pays d'origine pour la demande d'asile en France (ministère de l'Intérieur français, publication du 16/01/2017).

5 Sur le conflit syrien, voir notamment BACZKO, Adam, DORRONSORO, Gilles et QUESNAY, Arthur, *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*, CNRS éditions, 2016 ou encore le chapitre « La Syrie et le Bilad al-Cham » dans BURGAT, François, *Comprendre l'islam politique, Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, La Découverte, 2016, p.149-176.

6 Soit au moment de la finalisation de cet article, en mai 2017.

7 *Misbaha*, en dialecte syrien. Il s'agit de chapelets musulmans.

D'emblée, précisons que le terme « réfugié » ne sera pas employé dans la présente analyse pour qualifier les Syriens se rendant au Soudan : en effet, s'ils peuvent en avoir les caractéristiques⁸, ils ne sont néanmoins pas considérés comme tels par le gouvernement soudanais. Par souci de clarté et afin de signifier leur différence avec d'autres populations également en exil, tels que les Erythréens, les Ethiopiens et les Sud-Soudanais⁹, nous écrivons simplement « les Syriens »¹⁰.

L'évaluation chiffrée de cette migration syrienne vers le Soudan reste assez imprécise. Du côté des autorités soudanaises et des agences des Nations Unies, le même chiffre de 100 000 Syriens arrivés depuis 2011 au Soudan a été relayé pendant plusieurs mois de l'année 2016¹¹, ce qui nous a semblé ne pas refléter le caractère continu de ce flux. Plus récemment, à la fin du mois de février 2017, le chiffre de 200 000 Syriens se trouvant désormais au Soudan nous a été communiqué par le directeur d'une organisation non-gouvernementale venant en aide aux familles syriennes¹², disant s'appuyer sur les informations fournies par le ministère de l'Intérieur soudanais. Précisons que ce chiffre de 200 000, s'il n'est nullement négligeable, reste toutefois nettement inférieur à l'ampleur de l'accueil des Syriens en Turquie (2.973 millions¹³), au Liban (1,01 million¹⁴) et en Jordanie (659 246¹⁵). Ce chiffre ferait toutefois du Soudan le cinquième pays d'accueil des Syriens fuyant le conflit, après l'Irak (236 772¹⁶) et devant l'Égypte (120 154¹⁷).

Ces circulations et les routes qu'elles empruntent s'effectuent sur fond de discussions et initiatives des pays de l'Union européenne sur la question des migrations, un contexte essentiel qu'il ne faut pas négliger. Les pays de l'UE sont en effet aujourd'hui confrontés à deux flux migratoires principaux. L'un provient du Sud-est de l'Europe, avec l'arrivée, en particulier, de Sy-

8 D'après l'article 1 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, est réfugiée tout « personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou en raison de ladite crainte ne peut y retourner ».

9 Les Sud-Soudanais sont considérés comme des réfugiés au Soudan seulement depuis le 01/09/2016 ("Sudan agrees to give refugee status to South Sudanese", *Sudan Tribune*, 01/09/2016, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article60102>, page consultée le 03/04/2017).

10 L'enregistrement des réfugiés incombe à la Commission soudanaise des réfugiés (COR), qui est sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Signalons que le Soudan reconnaît les principaux textes juridiques internationaux existant en la matière - la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, le Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967, ou encore la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine sur les réfugiés. Voir notamment BABIKER, Mohamed A., "Legal Framework of Migration in Sudan", CARIM Analytic and Synthetic Notes 2010/78.

11 "Sudan hosts about 100,000 Syrians, says refugee commission", *Sudan Tribune*, 11/10/2016, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article60491> (page consultée le 14/05/2017).

12 D'après le directeur de cette ONG, l'augmentation récente des arrivées de Syriens à Khartoum aurait été liée à la dégradation de la situation à Alep.

13 06/04/2017, source : Gouvernement turc.

14 31/12/2016, UNHCR.

15 01/05//2017, UNCHR.

16 31/03/2017, UNHCR.

17 28/02/2017, UNHCR.

riens passés par la Turquie puis par la route des Balkans ou par la Grèce. Le second flux provient du Sud, avec l'arrivée de populations venant d'Afrique de l'Ouest et de la Corne de l'Afrique cherchant à traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l'Italie. Chiara Denaro explique que cet axe migratoire passant par la mer Méditerranée est composé de trois routes principales : la route tunisienne, qui d'après l'auteure est presque fermée, la route libyenne, qui reste la plus active, et la route égyptienne vers l'Italie¹⁸. En 2016, 5079 personnes ont trouvé la mort en cherchant à traverser la mer Méditerranée¹⁹. Elles étaient 3777 en 2015²⁰.

La situation actuelle, qualifiée de « crise » par l'UE, ne doit toutefois pas éclipser la diversité des mouvements de populations : si l'attention semble aujourd'hui essentiellement se focaliser sur les mouvements dits « Sud-Nord », rappelons que les flux dits « Sud-Sud » constituent la majorité des circulations humaines. Comme l'écrit Angeliki Dimitriadi, les mouvements de migrants et de réfugiés sont avant tout intrarégionaux: *“The overwhelming majority of African and Asian migrants and refugees are in third countries – having left their home country but not travelled to Europe – and movements by these populations tend to be intra-regional rather than inter-regional”*²¹. Ainsi, le Soudan, davantage considéré comme un pays de transit par l'UE - si l'on se réfère par exemple à l'esprit du Processus de Khartoum de novembre 2014, dont il sera question ci-après -, est en réalité tout autant un pays de départ de nombreux Soudanais que de destination de migrants de la région et au-delà. Comme l'écrit Mohamed Babiker : *“Sudan’s political, economic, social and environmental conditions together with conditions in its nine neighboring countries, mean that Sudan has become a source, transit and destination country for regular and irregular migrants, as well as for refugees and asylum seekers”*²².

Malgré l'importance des flux dits « Sud-Sud », le contexte dit de « crise migratoire » au niveau des pays de l'UE m'a invitée à choisir dans un premier temps le prisme des flux « Sud-Nord » comme point de départ de cette analyse. J'ai ainsi posé l'hypothèse initiale selon laquelle le Soudan constituerait une nouvelle voie de passage - via les routes libyenne et égyptienne - pour les Syriens cherchant à se rendre illégalement en Europe, et ce notamment du fait de la fermeture de la frontière turco-syrienne qui aurait poussé à envisager d'autres routes. Depuis le début du conflit en Syrie en 2011, la Turquie a en effet largement permis aux Syriens de s'installer sur son territoire,

18 DENARO, Chiara, “The Reconfiguration of Mediterranean migratory Routes since the war in Syria. A focus on the “Egyptian route” to Italy” In : *“Guests and Aliens”: Re-Configuring New Mobilities in the Eastern Mediterranean After 2011 - with a special focus on Syrian refugees* [en ligne]. Istanbul : Institut français d'études anatoliennes, 2016 (consulté le 12 février 2017).

19 Recorded migrant deaths by region, 2016, <http://missingmigrants.iom.int/latest-global-figures> (page consultée le 14/01/2017).

20 Recorded migrant deaths by region, 2015, <http://missingmigrants.iom.int/latest-global-figures> (page consultée le 14/01/2017).

21 DIMITRIADI, Angeliki, “Deals without borders: Europe’s foreign policy on migration”, Policy brief, European Council on Foreign Relations, April 2016.

22 BABIKER, Mohamed A., “Legal Framework of Migration in Sudan”, CARIM Analytic and Synthetic Notes 2010/78.

accueillant aujourd'hui, comme nous l'avons indiqué, quelque 2,9 millions de réfugiés syriens²³. Cette politique turque d'accueil a néanmoins évolué à partir de 2014²⁴ et particulièrement, comme l'explique un rapport d'information du Sénat français, depuis l'accord du 18 mars 2016 entre l'UE et la Turquie :

« Si la Turquie s'enorgueillit de pratiquer la politique de la porte ouverte envers ses « frères syriens », la frontière turco-syrienne est en pratique fermée aujourd'hui. S'étant engagée, dans le cadre de l'accord, à empêcher les départs depuis ses côtes égéennes, la Turquie la en effet été contrainte, elle aussi, de « fermer les vannes » en amont, faute de pouvoir absorber un flux continu d'arrivées. 160 000 déplacés syriens se trouveraient ainsi dans des camps près de la frontière turco-syrienne, à proximité du point de passage de Bab el Salem. »

Cet accord, qui illustre l'utilisation par l'UE de l'outil diplomatique pour maîtriser le phénomène migratoire²⁵, vise à réduire la migration vers l'Europe à travers cinq volets principaux : 1) le renvoi vers la Turquie de tous les migrants arrivés dans les îles Grecques après le 20 mars 2016 et ne demandant pas l'asile ou dont la demande d'asile a été jugée infondée ou irrecevable ; 2) le mécanisme dit de « 1 pour 1 » selon lequel pour chaque Syrien renvoyé vers la Turquie au départ des îles Grecques, un autre Syrien est réinstallé de la Turquie vers l'UE (et ce dans une limite de 72 000 places); 3) le versement d'une aide financière de 3 milliards d'euros pour permettre la gestion des réfugiés par la Turquie ; 4) la relance du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE et la libéralisation des visas pour les ressortissants turcs souhaitant se rendre dans les pays de l'UE (sous réserve de la mise en conformité avec les 72 critères de la feuille de route); 5) une coopération en matière de lutte contre l'immigration irrégulière²⁶.

Les pays de l'UE ont également entrepris plusieurs initiatives visant à maîtriser le phénomène migratoire en provenance spécifiquement de la Corne de l'Afrique. En novembre 2014, du Processus de Khartoum a été lancé entre les Etats membres de l'UE et plusieurs pays africains - Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tunisie. Le Processus de Khartoum, dans la continuité du Processus de Rabat (2006), vise à instaurer un cadre interrégional et intergouvernemental de dialogue en matière de migration, permettant ensuite de prendre des mesures concrètes. Ces processus régionaux ont, au cours des dernières années, été au centre de la politique européenne en matière de migration²⁷.

23 16/07/2017, source : Gouvernement turc.

24 CIMINO, Matthieu, « Une mobilité transfrontalière sous contrôle ? Le cas turco-syrien en temps de guerre (2011-2015) », *L'Espace Politique* [En ligne], 27 | 2015-3, mis en ligne le 06 janvier 2016, consulté le 08 février 2017.

25 DIMITRIADI, Angeliki, "Deals without borders: Europe's foreign policy on migration", Policy brief, European Council on Foreign Relations, April 2016.

26 Accord UE-Turquie du 18 mars 2016 : une réponse fragile, ambiguë et partielle à la question migratoire, rapport d'information du Sénat n° 38 (2016-2017) du 14 octobre 2016 - par M. Michel Billout, fait au nom de la mission d'information (p.9-10).

27 DIMITRIADI, Angeliki, "Deals without borders: Europe's foreign policy on migration", Policy brief, European Council on Foreign Relations, April 2016.

Visant à s'appuyer sur ces processus régionaux pour sa mise en œuvre, le plan d'action du Sommet de La Valette du 12 novembre 2015 comprend l'introduction du EU Emergency Trust Fund for Africa, un fonds d'affectation spéciale d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Le plan d'action précise que ce fonds a pour objectifs « la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique » ainsi qu'« une meilleure gestion des migrations »²⁸. Sur les 1,8 milliard d'euros²⁹ que représente ce fonds, un montant de 714 millions d'euros a été alloué à la région de la Corne de l'Afrique, dont une enveloppe de 100 millions d'euros a été destinée au Soudan³⁰. Ce dernier s'est ainsi vu attribuer un rôle particulier en matière de gestion migratoire³¹, comme l'illustre une formation sur « les concepts et les techniques de la gestion des frontières » prodiguée au cours de l'année 2016 à vingt cadres de la Direction générale soudanaise des passeports et de l'immigration par les représentants à Khartoum de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)³².

Les formes de coopération UE-Soudan dérivant du Processus du Khartoum reposent sur trois piliers principaux, à savoir : former les cadres soudanais à la gestion des migrations, améliorer la gestion de la frontière avec le Soudan du Sud et mettre en place un centre d'entraînement en ce domaine à la Cairo Police Academy³³. Par ailleurs, à l'échelle régionale, un projet de trois ans intitulé Better Migration Management (BMM)³⁴ et coordonné par la GIZ, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement, a vu le jour en avril 2016 avec un budget de 46 millions d'euros. De toute évidence, c'est donc essentiellement un impératif de gestion des frontières qui a guidé l'esprit de la grande majorité des mesures et initiatives ayant été prises ces dernières années par les pays européens pour maîtriser le phénomène migratoire en provenance de la Corne de l'Afrique³⁵.

28 Plan d'action du Sommet de la Valette du 12/11/2015 (<http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/international-summit/2015/11/11-12/>, page consultée le 5/11/2016).

29 EU Emergency Trust Fund, Strategic orientation document, 16/02/2016 (accessible ici : http://ec.europa.eu/europeaid/node/107087_fr, page consultée le 5/11/2016).

30 http://ec.europa.eu/europeaid/node/104595_fr, page consultée le 5/11/2016.

31 Des articles de presse très critiques, tels que celui du Der Spiegel, « EU to Work with African Despot to Keep Refugees Out » ([Jürgen Dahlkamp](http://www.spiegel.de/international/world/eu-to-work-with-despot-in-sudan-to-keep-refugees-out-a-1092328.html) et [Maximilian Popp](http://www.spiegel.de/international/world/eu-to-work-with-despot-in-sudan-to-keep-refugees-out-a-1092328.html), 13/05/2016, <http://www.spiegel.de/international/world/eu-to-work-with-despot-in-sudan-to-keep-refugees-out-a-1092328.html>, page consultée le 22/01/2016) sont parus au sujet de cette coopération entre l'UE et des régimes autoritaires, tels que celui d'Omar el-Béchar, en matière de gestion migratoire. Sur ce sujet, lire également l'article de GRINSTEAD, Nick, « Khartoum « Process : Shifting the Burden », *Clingendael*, 22/02/2016, <https://www.clingendael.nl/publication/khartoum-process-shifting-burden> (page consultée le 03/04/2017), ainsi que « Le processus de Khartoum sur les migrants : partenariat Nord-Sud ou jeu de dupes ? », Dame Rosalind Marsden, 11/10/2015, <http://confrontations.org/la-revue/le-proces-sus-de-khartoum-sur-les-migrants-partenariat-nord-sud-ou-jeu-de-dupes> (page consultée le 05/11/2016).

32 L'OIM forme des officiers de l'immigration soudanais à la gestion des frontières (<https://www.iom.int/fr/news/loim-forme-des-officiers-de-limmigration-soudanais-la-gestion-des-frontieres>, page consultée le 28/12/2016).

33 DIMITRIADI, Angeliki, "Deals without borders: Europe's foreign policy on migration", Policy brief, European Council on Foreign Relations, April 2016.

34 <http://www.khartoumprocess.net/operations/articles/39-better-migration-management-bmm> (page consultée le 03/04/2017).

35 Sur ce sujet, voir les conclusions du rapport de la délégation GUE/NGL à Khartoum "EU and Italian cooperation with Sudan on border control: what is at stake?", 19-22 décembre 2016.

A partir de ces différents éléments de contexte, il s'agit d'interroger la politique du Soudan à l'égard des migrants Syriens : en phase avec l'esprit du Processus de Khartoum, qui lui attribue surtout le rôle de pays de transit vers l'Europe, le Soudan n'est-il, aux yeux des Syriens, qu'une étape sur la nouvelle route de leur parcours migratoire vers les pays de l'UE, comme c'est le cas pour d'autres populations migrantes ? Nous verrons que le Soudan peut aussi être considéré comme un pays de destination, compte tenu de la politique d'accueil soudanaise pratiquée à leur égard. Ce faisant, cette note entend fournir une meilleure connaissance des caractéristiques et des conditions de vie de la population syrienne à Khartoum. Elle s'organise de la façon suivante : en se positionnant tout d'abord au niveau des individus syriens migrants, cette étude apporte des éléments descriptifs sur les caractéristiques, les modalités de départ, les moteurs de la migration ainsi que les conditions de vie au Soudan de la population d'origine syrienne (1). Elle se focalisera ensuite sur les aspirations des Syriens, partagés entre l'envie de rester au Soudan, de poursuivre leur projet migratoire ou encore de rentrer en Syrie (2). Enfin, il sera question du traitement particulier réservé aux Syriens par le gouvernement soudanais, qui pratique à leur égard une véritable politique de la porte ouverte (3).

Méthode

Ce papier est le fruit d'une étude préliminaire exploratoire menée auprès des Syriens arrivés à Khartoum après le début de la crise syrienne en 2011. Deux facteurs essentiels m'ont amenée à l'entreprendre : il s'agit, premièrement, de l'observation de l'ampleur voire de la nette accélération du phénomène des arrivées de Syriens à Khartoum en 2016 ; deuxièmement, du constat du manque de travaux et de données, à ma connaissance, sur ce sujet³⁶. L'enquête de terrain nécessaire à la réalisation de cette étude s'est déroulée, par intermittences, de la fin du mois de juin 2016 au mois de mai 2017. Destinée à nourrir une analyse mêlant la socio-anthropologie et la science politique, la recherche entend également concilier les approches quantitative et qualitative (de Sardan 2008 :11)³⁷.

36 Il existe une littérature abondante sur la question migratoire au Soudan et, plus largement, dans la Corne de l'Afrique (voir notamment les travaux de Gaïm Kibreab, d'Hélène Thiollet, de Katarzyna Grabska, de Mohamed A. Babiker, d'Idris Salam el-Hassan ou de Munzul Assal). En revanche, la littérature est beaucoup plus rare sur la migration des Syriens au Soudan. Plusieurs rapports des agences des Nations Unies qui abordent cette question existent néanmoins, tel que "Urban Refugees And Asylum-Seekers In Khartoum, Choosing Between Bare Survival Or Taking A Perilous Journey To Safety", qui a été réalisé par le bureau du HCR à Khartoum en février 2015 et auquel nous avons eu accès, ou encore, plus récemment, en février 2017, le rapport du bureau de l'OIM à Khartoum, financé par le gouvernement britannique, intitulé "Migrants In Sudan, Pilot Study On Migrants' Motivations, Intentions And Decision-Making In Khartoum" (<https://sudan.iom.int/sites/default/files/reports/IOM-MigrantsInSudan-2017.pdf>, page consultée le 27/04/2017). Je faut néanmoins préciser que dans cette dernière étude qui s'intéresse à cinq groupes de migrants - les Erythréens, les Ethiopiens, les Nigériens, les Somaliens et les Syriens -, les Syriens ne représentent que 5% des personnes interrogées, soit 15 personnes sur 288.

37 « L'enquête idéale, si tant est qu'elle existe, devrait évidemment combiner qualitatif et quantitatif », Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Academia-Bruylant, 2008, page 11.

Le volet quantitatif, qui s'est traduit par le remplissage de 50 questionnaires³⁸ sur une durée de cinq mois, de mi-juin à mi-novembre 2016, avec l'aide d'une traductrice, est imparfait : en effet, l'échantillon obtenu n'a pu être réalisé de manière représentative compte tenu de l'absence de donnée sur l'ensemble de la population migrante syrienne arrivée après 2011 au Soudan. Toutefois, ce nombre certes limité de questionnaires est agrémenté d'une certaine diversité en termes de genre et de quartiers qui permet de donner un aperçu relativement précis des moteurs et des caractéristiques de cette population migrante syrienne qui a fait le choix de se rendre au Soudan après le début de la crise syrienne en 2011.

Constitués de six pages et traduits en langue arabe, les questionnaires (voir annexe 1) comprenaient une cinquantaine de questions regroupant cinq thèmes : 1) le profil des personnes (sexe, âge, religion, niveau d'éducation, statut marital, nombre d'enfants, lieux de naissance et de résidence en Syrie, occupation professionnelle avant le départ de Syrie mais aussi, plus loin dans le questionnaire, la question de la possession de biens en Syrie) ; 2) les modalités et les raisons du départ de Syrie (dates de départ de Syrie et d'arrivée au Soudan, le trajet parcouru, les éventuelles personnes accompagnant le voyage) ; 3) les raisons du choix du Soudan (facteurs, éventuel projet alternatif) ; 4) le statut légal et les conditions de vie au Soudan (statut légal, éventuel soutien d'organisations basées au Soudan, contacts avec l'ancienne communauté syrienne implantée au Soudan, existence d'un esprit de groupe entre les Syriens, contacts avec l'ambassade de Syrie, possession de biens au Soudan) ; 5) les projets (possibilité et volonté du retour en Syrie, projet de rester au Soudan, choix d'une migration vers l'Europe, calendrier éventuel de la migration).

Afin de minimiser le risque de mauvaise compréhension des énoncés, par exemple concernant les raisons des parcours migratoires qui comportaient une échelle de 4 à 1 (4 correspondant à « très important », 3 « important », 2 « pas très important » et 1 « pas important du tout »), j'ai préféré demandé à mes traductrices de poser, voire expliquer, les questions à l'oral et de se charger directement de remplir les questionnaires. Le remplissage des questionnaires était réalisé sur une vingtaine de minutes. Les 50 questionnaires ont été remplis entre le 13/06/2016 et le 14/11/2016 auprès d'individus qui ont souvent été approchés individuellement, au hasard, dans les rues de Khartoum, et ce préalablement à un ciblage des quartiers réputés pour être particulièrement fréquentés par les Syriens, tels que ceux susmentionnés de Riyadh (5 questionnaires) et de Kafuri (5). Une certaine diversité géographique au sein de Khartoum ayant été recherchée, des questionnaires ont également été remplis dans d'autres quartiers : Bahri (5), Khartoum 2 (14), Amarat (1), Sajana (8), Waha mall (3), Mamoura (4), la rue du Nil (3), ou encore Abou Hamama (2).

Les personnes approchées ont dans la grande majorité des cas volontiers

38 L'élaboration du questionnaire s'est largement basée sur celui réalisé en 2016 par Azza Ahmed A. Aziz pour l'étude de différentes populations migrantes vivant au Soudan. Pour ces questionnaires, comme pour la plupart des entretiens, l'aide d'une traductrice soudanaise a été requise.

accordé un peu de leur temps pour répondre au questionnaire. Si les Syriens interrogés, en grande partie des jeunes hommes, me donnaient souvent une impression de fragilité et de vulnérabilité, ils se montraient toutefois généralement ouverts à la discussion. Ils étaient à l'écoute des questions, s'intéressaient à l'objet de l'étude. En outre, à travers leur consentement à l'échange que nous - la traductrice et moi-même - leur proposons, ils semblaient en quête de pistes visant à éventuellement trouver des solutions aux difficultés auxquelles ils se trouvaient confrontés : il pouvait ainsi s'agir, entre autres aspects, de leur projet migratoire lorsqu'ils en avaient un³⁹, de la poursuite de leurs études, ou encore de l'amélioration de leurs conditions de vie au Soudan.

Certains restaurants syriens, de plus en plus nombreux au sein de la capitale soudanaise, ont également constitué une cible, mais qui s'est en revanche révélée plus difficile que l'approche « individuelle » généralement dans la rue : les propriétaires, qui étaient souvent des Syriens arrivés antérieurement à la crise syrienne, ou encore des Soudanais, se montraient souvent récalcitrants à ce que l'on interroge leurs employés. De manière générale, sans que je parvienne réellement à en comprendre les raisons, les Syriens arrivés bien avant le début de la crise syrienne, tels que certains propriétaires de restaurants ou encore, par exemple, ces mécaniciens syriens rencontrés un jour dans une échoppe de réparation de « rickshaws » (quartier de Jeref, à Khartoum), m'ont souvent paru beaucoup plus méfiants et fermés à la discussion que ceux arrivés après le début du conflit.

Outre ces 50 questionnaires réalisés auprès des migrants syriens, les 29 entretiens qualitatifs qui ont été réalisés ont recouvert une diversité de profils visant à éclairer l'analyse. Sur le plan académique, ma réflexion s'est notamment enrichie d'un entretien avec le professeur de sociologie Idris Salam el-Hassan, spécialisé sur les réfugiés et les déplacés (IDPs) au Soudan. Des entretiens ont également été menés auprès de différents représentants d'organisations et d'institutions, tels que les représentants de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'OIM, deux employés de la Commission des Réfugiés soudanaise (COR), un employé de l'ambassade de Syrie au Soudan, plusieurs hommes d'affaires syriens, le fondateur et directeur (syrien) d'une organisation non-gouvernementale de soutien aux familles syriennes, ainsi que dans une école soudano-syrienne pour filles ayant récemment ouvert à Khartoum – et qui constitue l'un des projets phares de cette ONG syrienne. L'objectif de ces entretiens a également été d'inclure davantage de femmes syriennes, moins présentes dans l'espace

39 Sur ce point, certains malencontreux quiproquos relatifs à l'objectif de l'étude ont parfois pu se produire, et ce malgré les efforts de clarté et de transparence lorsque la traductrice présentait la recherche. Ainsi, alors que nous interrogeons un jour les six employés syriens d'un petit établissement de vente de « *mana3ich* » (Khartoum 2), qui faisaient alors preuve d'un zèle tout particulier à répondre, les uns après les autres, au questionnaire, nous avons de toute évidence fortement été déçus en leur rappelant que nous n'étions pas venues les aider à immigrer en France. Un autre jour, au domicile d'une famille, une déception similaire fut perceptible alors que nous achevions l'entretien en clarifiant une nouvelle fois les objectifs de l'étude : le père, initialement absent, mais qui était venu à notre rencontre à la suite de l'appel téléphonique de sa femme, nous avait indiqué, de toute évidence dépité, avoir abandonné pour nous son poste de travail et avoir en conséquence perdu, pour rien, toute une demi-journée de salaire.

public de Khartoum : il a ainsi été possible de les rencontrer lors des visites effectuées aux domiciles de quatre familles. Ces entretiens approfondis - à l'occasion desquels certains questionnaires ont pu être remplis - ont permis de rencontrer une seconde fois (environ six mois après) certaines personnes afin de connaître l'évolution de leur situation personnelle.

1. De la Syrie au Soudan: caractéristiques des migrants et modalités de départ

Cette première partie s'appuie très largement sur l'analyse des données issues des 50 questionnaires réalisés. Elle constitue la première étude quantitative ciblant la population syrienne vivant actuellement au Soudan et tente en conséquence d'être aussi exhaustive que possible sur le profil de cette population. Je m'intéresse pour cela à leurs caractéristiques principales, à leurs modalités de départ de Syrie, à leurs aspirations initiales en termes de migration et à leurs conditions de vie à Khartoum.

1.1. Caractéristiques de la population migrante syrienne

L'analyse des données révèle que le profil dominant des Syriens se rendant à Khartoum depuis le début de la crise syrienne en 2011 est plutôt un homme⁴⁰, approchant la trentaine d'années, musulman, marié, sans enfant et originaire d'un milieu urbain, en l'occurrence de Damas. En effet, en ce qui concerne tout d'abord le genre, 70% des personnes interrogées sont des hommes. A propos de l'âge, si la plus jeune personne interrogée a 16 ans et la plus âgée, 50 ans, l'âge moyen de l'échantillon est quant à lui de 28,9 ans. Sur le plan religieux, la grande majorité (96%) des personnes interrogées est de confession musulmane⁴¹. Jugée sensible, la question de l'appartenance à telle ou telle branche de l'islam n'a pas été posée. Certaines personnes ont néanmoins spontanément spécifié « sunnite », tandis que d'autres ont simplement indiqué « musulman ».

A la question du plus haut niveau d'éducation atteint, les réponses sont partagées entre 34% ayant atteint le niveau secondaire et la même proportion, 34%, ayant indiqué avoir été à l'université. 26% des personnes interrogées se sont en revanche arrêtées au niveau de l'école primaire et 4% se sont dites sans aucune éducation⁴². Sur le plan marital, 48% des personnes interrogées ont dit être mariées, et 42% célibataires⁴³ ; enfin, la majorité des personnes (58%) s'est déclarée sans enfant⁴⁴. En ce qui concerne l'origine géographique, une majorité (60%) résidait à Damas avant le départ ; 16% provenait d'Alep et sa banlieue ; 6% de Tartus ; 6% de Latakia ; 4% de Deir Ezzor ; 4% d'Idlib ; 2% de Daraa et 2% de Manbij. Les lieux de naissance en Syrie sont généralement similaires aux lieux de résidence avant le départ⁴⁵. La majorité des personnes interrogées, 74%, s'est dit venir d'une ville⁴⁶.

Les personnes ont par ailleurs été interrogées sur leur dernière activité professionnelle avant leur départ de Syrie. Si 28% des personnes interrogées se trouvaient sans activité, une nette majorité, soit 72%, en exerçait une. Les professions occupées sont très variées puisque pas moins de vingt métiers différents ont été cités : directeur commercial (1 personne), entrepreneur en bâtiment (1), homme d'affaires (2), ingénieur (1), vétérinaire

40 Ce résultat est en partie lié au mode d'approche des personnes de l'échantillon, rencontrées dans l'espace public de Khartoum, qui est très masculin.

41 4% des personnes interrogées est de confession chrétienne.

42 Une personne (2%) a simplement indiqué avoir étudié au sein d'une académie maritime.

43 8% et 2% sont respectivement divorcés et veufs.

44 10% ont un seul enfant ; 18% en ont deux, puis respectivement 8%, 4% et 2% ont trois, quatre et cinq enfants.

45 58% des personnes sont nées à Damas ou sa banlieue, 18% à Alep et sa banlieue, 6% à Tartus, 6% à Deir Ezzor, 4% à Latakia, 4% à Idlib et 2% à Homs.

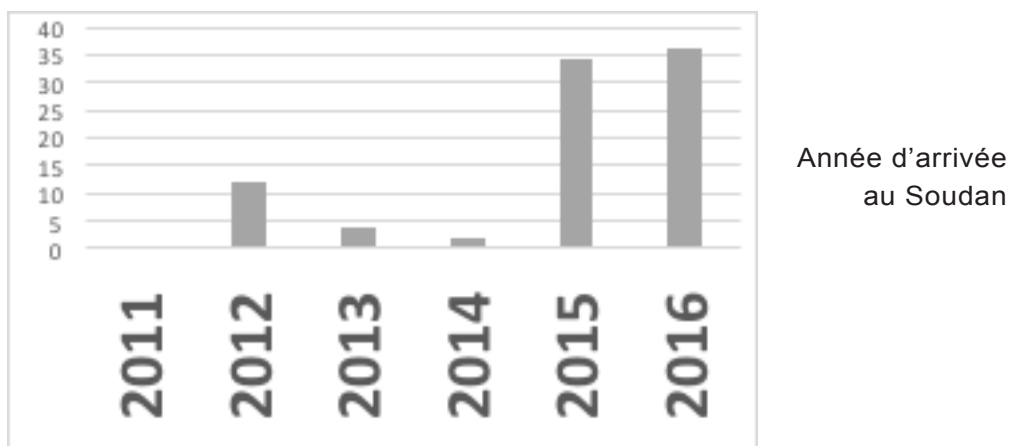
46 22% se disent originaires d'une zone rurale et 4%, d'un village.

naire (1), comptable (2), enseignant (5), vendeur (2), mécanicien (2), marin (3), agriculteur (1), décorateur d'intérieur (1), entraîneur sportif (1), esthéticienne (1), cuisinier (4), chauffeur (1), serveur (2), employé (1), ouvrier (3) et agent d'entretien (1). Concernant les 28% qui se trouvaient sans activité professionnelle, la moitié de ces personnes étudiait (soit 14% de l'ensemble de l'échantillon), et l'autre moitié était sans emploi ou mère au foyer.

Afin de préciser leur situation socio-économique avant leur départ de Syrie, les personnes ont été interrogées sur la possession de biens, qu'il s'agisse d'une propriété, d'un commerce, d'une terre agricole, de bétail, ou encore d'un véhicule. Si 44% des personnes interrogées ont répondu qu'elles ne possédaient rien, une majorité (56%) a à l'inverse indiqué détenir des biens : parmi ces derniers, 86% ont dit posséder une propriété ; 32% se sont dit propriétaire d'un véhicule ; 14% d'une terre agricole ; 11% ont indiqué détenir un commerce ; enfin, 3% du bétail. Dans 57% des cas, les personnes ont indiqué toujours posséder ces biens à ce jour, ce qui implique qu'une part également significative (43%) ne les possède plus aujourd'hui. Dans certains cas, les biens ont été vendus et, dans d'autres, ils ont été détruits ou volés au cours du conflit en Syrie.

1.2. Les modalités et les raisons du départ de Syrie

Plusieurs des questions ont porté sur les modalités et les raisons du départ de Syrie. Pour les modalités, j'ai tout d'abord cherché à connaître les dates de départ de Syrie, puis d'arrivée au Soudan. Il en résulte, premièrement, que la majorité (74%) des personnes interrogées est partie de Syrie au cours de ces deux dernières années : elles étaient ainsi 36% et 38% à être parties respectivement en 2015 et 2016. En revanche, seulement 4% des personnes interrogées ont indiqué avoir quitté la Syrie en 2011, au moment du début de la crise en Syrie⁴⁷. Deuxièmement, une grande partie des personnes est arrivée directement, au départ de Syrie, au Soudan: 90% des personnes interrogées ont en effet répondu en ce sens. Ainsi, peu d'individus se sont rendus dans d'autres pays avant leur arrivée au Soudan : en effet, en comparant les dates de départ de Syrie et celles d'arrivée au Soudan, j'ai constaté dans seulement 12% des cas un écart de plusieurs mois entre les deux dates. Ainsi, suivant cette logique, la grande majorité des personnes interrogées, soit plus exactement 80%, est arrivée au Soudan ces deux dernières années : 34% et 46% des personnes sont arrivées respectivement en 2015 et en 2016⁴⁸. Par ailleurs, 62% des personnes interrogées ont indiqué avoir voyagé seules.



47 Ils sont 12% à être partis en 2012, 4% en 2013 et 6% en 2014.

48 2% sont arrivées au Soudan en 2014, 4% en 2013, 12% en 2012 et aucune en 2011.

Ces données confirment une augmentation des arrivées ces dernières années, conformément aux propos tenus par différentes personnes rencontrées dans le cadre des entretiens approfondis. Ainsi, Mazin Samieh Elbyat, le directeur du « Comité d'aide aux familles syriennes », une ONG syrienne basée à Khartoum (quartier d'Amarat), m'a indiqué en juin 2016 avoir observé à son échelle une nette accélération des arrivées de Syriens au Soudan. Comme il me l'a expliqué, son ONG, fondée en 2012, a fourni de l'aide « pour 20 familles, puis 200, puis 2000 ». Ses déclarations confirment par ailleurs que les Syriens arrivent très majoritairement directement, au départ de Syrie, à Khartoum. Comme me l'a également indiqué un employé du Comité d'aide aux familles syriennes, quatre avions des compagnies FlyDamas et Cham Wings assurent chaque semaine la liaison entre Damas et Khartoum. Or, « ils sont tous pleins », m'a assuré cet homme travaillant pour l'ONG⁴⁹.

Afin de comprendre les raisons du départ de Syrie, je les ai par ailleurs interrogés sur l'élément déclencheur de ce départ. Si dans 68% des cas, la guerre en Syrie est invoquée, elle l'est toutefois de différentes manières : soit en indiquant directement « la guerre », soit en évoquant plus largement « les problèmes », « les problèmes politiques », ou encore « les bombes » et « les maisons détruites », soit encore de manière détournée, invoquant la nécessité de « préserver [leur] sécurité et [leur] tranquillité psychologique ». Parmi ces 68%, une part significative des hommes (26%) a indiqué, en complément des réponses susmentionnées ou comme unique raison du départ, la nécessité d'échapper au service militaire. Je reviendrai plus en détails sur cette question (voir deuxième partie ; voir également le témoignage de F., en annexe 3). Une fine partie de l'échantillon, soit plus exactement 10% des personnes interrogées, n'a quant à elle pas évoqué directement « la guerre » mais la mauvaise situation économique comme raison du départ, en mentionnant généralement « la dégradation des conditions de vie ». En revanche, 14% des personnes interrogées ont répondu être parties pour des « raisons professionnelles ». 6% des personnes ont quant à elles donné diverses réponses sans lien apparent avec la guerre, la situation économique ou leur activité professionnelle, et ont plutôt mentionné la volonté d'« étudier ailleurs », « avoir une vie meilleure », ou encore « suivre mon mari ». Enfin, pour une personne (2%), « la santé » a été invoquée comme élément déclencheur : plus exactement, cette personne, qui a perdu son bras lors d'une explosion liée au conflit en Syrie, est partie afin d'obtenir une prothèse à l'étranger.

1.3. Les raisons de la destination Soudan

L'une des questions importantes de ce questionnaire – « Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous venu au Soudan ? » - visait à saisir les raisons ayant poussé les Syriens à faire le choix du Soudan. Cette question comportait les huit suggestions suivantes : l'absence de visa pour entrer au Soudan, les opportunités d'emploi au Soudan, la famille ou les amis vivant au Soudan, la culture et la langue arabes, la facilité pour voyager entre la Syrie et le Soudan (en référence à la liaison aérienne directe Damas-Khartoum déjà mentionnée), le caractère raisonnable du prix du voyage, la sécurité à Khartoum et le fait que le Soudan serait un bon lieu de transit vers l'Europe. Pour chacune de ces suggestions, une échelle de réponse allant de 4, « très important » à 1, « pas important du tout », a été proposée.

L'absence de visa

Pour 70% des Syriens interrogés, l'absence de visa a été une raison « très importante » de la venue au Soudan. Ils sont à l'inverse seulement 10% à avoir répondu que cela n'a

49 Les informations d'une agence de voyage à Khartoum, contactée le 04/05/2017, ont permis de confirmer ce point : tous les vols au départ de Damas à destination de Khartoum étaient complets pour les deux semaines à venir. Sans surprise, la situation était tout à fait différente sur les vols au départ de Khartoum à destination de Damas qui étaient, eux, « vides ».

eu « aucune importance » dans leur choix⁵⁰ : en effet, certaines personnes de cette fine partie de l'échantillon sont arrivées en 2012, à une période où la question de l'obtention des visas ne représentait pas encore l'enjeu qu'il est entre temps devenu pour les Syriens.

Les opportunités d'emploi

Contrairement au visa, les opportunités d'emploi au Soudan ne semblent pas avoir été déterminantes pour la venue des Syriens au Soudan puisque 62% des personnes interrogées ont estimé que ces opportunités « n'ont pas du tout été importantes » (50%) ou « très peu importantes » (12%) dans leur choix de venir au Soudan. Confortant ces données, M., Syrien de 22 ans originaire de Damas, m'a indiqué⁵¹ que le salaire qu'il touchait au Soudan aurait été le même en Syrie s'il effectuait un travail similaire. Ce dernier travaillait alors à la préparation du café, du thé et des sandwiches dans une petite cafétéria située dans un parc du quartier de Riyadh à Khartoum. Je lui avais en effet demandé si, en l'absence du problème du service militaire – qui, comme expliqué ci-après, est une cause importante du départ des jeunes hommes –, il ne serait pas plus avantageux pour lui de travailler en Syrie, à Damas, par exemple, qu'au Soudan.

A l'inverse, 30% des personnes interrogées ont répondu que les opportunités d'emploi au Soudan ont été « très importantes »⁵² dans leur choix de se rendre au Soudan. Après des études de comptabilité et de finance à l'Université d'Alep, H., 25 ans, s'est ainsi rendu au Soudan en 2012 avec l'objectif de travailler en tant que comptable dans une entreprise de pièces détachées basée à Khartoum. Cette dernière, créée il y a environ dix ans, est dirigée par une connaissance de la famille, un Syrien également originaire d'Alep. De manière générale, il existe sur cette question de l'emploi un fossé important entre, d'une part, les travailleurs manuels, qui peuvent de manière relativement aisée se faire employer au Soudan, dans le domaine de la construction par exemple, et d'autre part les diplômés de l'enseignement supérieur syrien qui, comme de nombreux diplômés soudanais, parviennent difficilement à trouver un emploi au Soudan correspondant à leur niveau et à leur domaine d'études. Ces diplômés syriens, tout comme leurs homologues soudanais, préfèrent en conséquence tenter leur chance à l'étranger⁵³, dans les Etats du Golfe, par exemple⁵⁴.

La famille ou les amis

Les réponses ont été très partagées sur la question de la présence d'éventuels membres de la famille ou d'amis déjà installés au Soudan et de leur influence sur leur décision : si pour 50% des personnes interrogées cette présence a été une raison « très importante » de la venue au Soudan, pour 48% d'entre elles, en revanche, cela n'a été « pas du tout » (44%) ou « pas très important » (4%)⁵⁵.

La culture et la langue arabes⁵⁶

Au sujet du rôle de la culture et de la langue arabes au Soudan dans la décision de se rendre à Khartoum, le résultat est plus net : pour une large majorité (78%) des personnes interrogées, ces aspects ont joué un rôle « très important » (54%) ou « important » (18%)⁵⁷.

50 6%, « important » (n°3 sur l'échelle) ; 12%, « pas très important » (n°2) ; 2%, sans réponse.

51 Entretien du 20/02/2017.

52 6%, « important » (n°3 sur l'échelle) ; 2%, sans réponse.

53 Ils privilégient toutefois pour cela la voie légale. Voir également le point « Partir en Europe ? » dans la partie 2-2.1.

54 Entretien du 17/05/2017.

55 2% : sans réponse.

56 Sur cette question, voir le témoignage de F., en annexe 3.

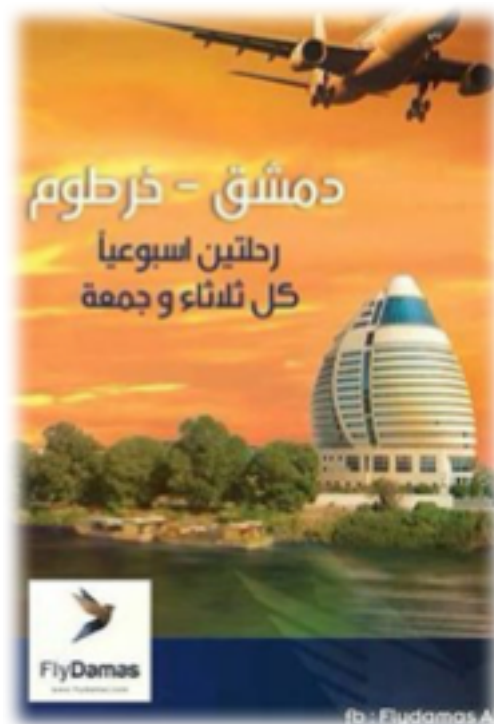
57 8%, « pas très important » (n°2 sur l'échelle) et 20% « pas important du tout » (n°1).

La liaison aérienne Damas-Khartoum

De même, la facilité à voyager entre la Syrie et le Soudan grâce à l'existence de vols directs entre Damas et Khartoum a majoritairement (70% de l'échantillon) joué un rôle « très important » ou « important », puisque respectivement 60% et 10% des personnes interrogées ont répondu en ce sens⁵⁸ (à droite, une publicité de la compagnie FlyDamas sur sa page Facebook annonçant « *Damas-Khartoum, deux voyages par semaine tous les mardi et vendredi* »).

Le prix

A l'inverse, pour 52% et 12% des personnes interrogées, soit une majorité de 64%, le caractère raisonnable du prix du voyage a été respectivement « sans aucune importance » et « pas très important »⁵⁹ par rapport à leur décision de venir au Soudan. Certaines personnes ont même indiqué que le prix du voyage s'est avéré élevé. Si ce prix peut être fluctuant, un ordre d'idées de celui-ci m'a été donné par une agence de voyage à Khartoum contactée en mai 2017 : un aller simple Damas-Khartoum s'élève ainsi à 250 dollars avec la compagnie aérienne FlyDamas. D'autres personnes ont quant à elles expliqué que le prix de ce voyage, quel qu'il soit, n'avait pour elles pas d'importance compte tenu de l'urgence de partir de Syrie.



La sécurité

La sécurité à Khartoum est en revanche majoritairement (78%) un facteur « très important » et « important » de la décision de venir au Soudan, et ce pour respectivement 74% et 4% des personnes interrogées⁶⁰.

Un lieu de transit vers l'Europe

Enfin, à la question centrale visant à déterminer si, pour les Syriens se rendant à Khartoum, le Soudan pouvait être considéré comme un lieu de transit pertinent et stratégique vers l'Europe, une majorité (68%) des personnes interrogées, a répondu que cet aspect n'a eu respectivement « aucune importance » (64%) et « pas beaucoup d'importance » (4%) dans leur choix de venir au Soudan⁶¹.

En conclusion, l'absence de visa (70% des interrogés), la culture et la langue arabes (78%), la facilité de voyager entre la Syrie et le Soudan avec l'existence de liaisons directes (70%) ainsi que la sécurité à Khartoum (78%) sont considérés comme particulièrement importants dans la décision des Syriens de se rendre au Soudan. Les opportunités d'emploi, la présence de membres de la famille ou d'amis au Soudan, ainsi que l'idée que le Soudan serait un bon lieu de transit vers l'Europe, à l'inverse, ne semblent pas avoir été aussi déterminantes.

Afin de comprendre les paramètres de la prise de décision des individus, j'ai également demandé aux personnes par quel(s) moyen(s) ces-dernières avaient entendu parler du Soudan comme éventuel pays de migration. Il en résulte que pour 86% des personnes interrogées la famille, les amis ou les collègues de travail en ont été à l'origine. Pour seulement 10% il s'est agi des médias⁶².

58 10%, « pas très important » (n°2 sur l'échelle) ; 18% « pas important du tout » (n°1) ; 2%, sans réponse.

59 32%, « très important » (n°4 sur l'échelle) ; 4% « important » (n°3).

60 6% « pas très important » (n°2 sur l'échelle) ; 14% « pas important du tout » (n°1) ; 2%, sans réponse.

61 30% ont répondu « très important » (n°4 sur l'échelle) et aucun n'a répondu « important » (n°3). 2% n'ont pas répondu.

62 2% ont répondu « autres », en spécifiant « les Nations Unies ». 2% n'ont pas répondu.

A la question de l'éventualité d'un autre projet, avant la migration vers le Soudan, de se rendre dans un autre pays que ce-dernier, les réponses ont été tout à fait partagées puisque la moitié des personnes a répondu positivement et, l'autre moitié, négativement. Parmi ceux ayant un autre projet, il s'agissait dans de nombreux cas de se rendre en Turquie ou au Liban, mais le prix élevé du visa pour la Turquie, ou encore la difficulté de trouver un « sponsor » pour le Liban ont été les raisons principales avancées pour expliquer l'abandon de ces projets. L'Égypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Grande-Bretagne, l'Algérie, le Koweït et l'Arménie ont également été mentionnés. Parmi ces individus ayant un autre projet que le Soudan, une très courte majorité de 52% a déclaré avoir déjà tenté de s'y rendre⁶³.

Concernant le **financement de leur voyage**, les personnes ont été interrogées sur l'éventuelle nécessité de la vente de leurs biens en Syrie. Alors que 21% des personnes ont vendu l'intégralité ou partie de leurs biens pour financer leur voyage, la majorité (79%) a en revanche répondu négativement à cette question. Comme noté plus haut, plusieurs personnes ont malgré tout indiqué avoir perdu leur propriété, celle-ci ayant été détruite ou volée durant le conflit en Syrie.

2. Vivre au Soudan: construire une nouvelle vie ou un nouveau départ?

Les questions qui ont initialement motivé cette étude concernent les aspirations des Syriens arrivés au Soudan après le début de la crise syrienne en 2011: ceux-ci envisagent-ils de rester, que ce soit temporairement ou longtemps, au Soudan ? Considèrent-ils à l'inverse le Soudan comme un pays de transit vers l'Europe ? Envisagent-ils de rentrer un jour en Syrie ? L'échantillon a permis de dégager quelques tendances dessinant les perspectives d'avenir relatives aux Syriens interrogés.

2.1. Statut légal, conditions de vie et lieux de socialisation à Khartoum

La légalité

Dans le cadre des questionnaires, les Syriens ont été interrogés sur leur statut légal au Soudan. Il en résulte tout d'abord que l'intégralité des personnes interrogées, soit 100%, a affirmé vivre dans la légalité. Plus précisément, 78% des personnes ont indiqué avoir le statut d'« étranger enregistré » et seulement 10%, « non enregistrés ». Par ailleurs, 4% des personnes interrogées a indiqué détenir la double nationalité syrienne et soudanaise⁶⁴.

Le permis de résidence

Les personnes interrogées ont majoritairement (58%) indiqué ne pas en détenir. 76% ont indiqué qu'il était nécessaire de payer pour l'obtenir⁶⁵. Parmi les 36% des personnes ayant annoncé détenir un permis de résidence soudanais⁶⁶, les montants mentionnés ont varié - il semblerait toutefois que le prix de ce permis de résidence s'élève à environ à 100 dollars. Plusieurs hommes ont indiqué qu'il était indispensable au renouvellement de leur demande de report du service militaire auprès de l'ambassade de Syrie au Soudan - je reviendrai sur ce point du service militaire. D'après un homme d'affaires syrien⁶⁷, le permis de résidence donne par ailleurs accès au permis de conduire soudanais et à la possibilité d'ouvrir un compte bancaire au Soudan.

63 24% ont répondu « non ». 24% n'ont pas répondu.

64 Ne sait pas : 2%.

65 Non nécessaire : 14% ; ne sait pas : 6% ; sans réponse : 4%.

66 Ne sait pas : 2%. Non pertinent car acquisition de la nationalité soudanaise : 4%.

67 Entretien n°26.

Le logement

68% des personnes interrogées ont déclaré vivre dans un appartement. S'il y vivent majoritairement avec leur famille (54%), une part significative, 36%, a indiqué vivre entre amis. Par ailleurs, 6% logent avec des inconnus et 4% logent seuls. Les loyers des appartements mentionnés m'ont parfois paru particulièrement élevés relativement au prix moyen du marché. Un jeune homme partageant un appartement avec des amis a ainsi indiqué que celui-ci pouvait osciller, à Khartoum, entre 600 et 1000 dollars, ce qui m'a paru tout à fait excessif. Une autre personne a dit payer 4000 livres soudanaises⁶⁸ par mois, un montant moins inhabituel que la fourchette de prix précédente. Un père de famille a quant à lui dit payer 3500 livres soudanaises, en précisant toutefois : « Le propriétaire veut augmenter chaque mois et il menace de nous mettre dehors parce que nous sommes en retard pour le règlement du loyer ».

Si de manière générale les prix à la location sont élevés à Khartoum et si, *a fortiori*, les quartiers dans lesquels de nombreux Syriens décident de s'installer⁶⁹ sont réputés pour être relativement aisés et, en conséquence, assez onéreux pour s'y loger, il est néanmoins possible que le fait d'être Syrien, avec l'idée que ces derniers ont des moyens financiers conséquents, explique le niveau élevé de certains loyers qui m'ont été rapportés. Je n'ai toutefois pas pu démontrer ce lien de causalité. A titre de comparaison, en Jordanie, Ababsa a également pu observer le caractère élevé des loyers s'appliquant aux Syriens arrivés après le début du conflit syrien :

« L'idée répandue est que les Syriens peuvent payer, car ils sont aidés par les organisations internationales. Dans les faits, aucune ONG ne contribue aux paiements des loyers et les réfugiés doivent se débrouiller en vendant notamment les coupons alimentaires qu'ils reçoivent. Pour la moitié des réfugiés, les loyers s'élèvent à plus de 150 JD par mois, de deux à trois fois supérieurs à ce que les Jordaniens payent. Ils représentent 57 % de leurs dépenses (UNHCR, 2014) et 10 % des réfugiés sont menacés d'expulsion (NRC, 2015). »⁷⁰

La possession de biens

En ce qui concerne la possession de biens à Khartoum, la quasi-totalité (94%) des personnes interrogées a répondu ne rien détenir au Soudan. Elles sont seulement 6% à détenir soit une propriété, soit un véhicule ou un commerce.

Les sources de revenu

La question de la source de revenu principale à Khartoum a également été posée aux individus et a permis de dessiner trois ensembles peu près équivalents. 34% des personnes interrogées ont indiqué disposer d'un travail, tel que comptable dans une entreprise de pièces détachées, serveur dans un restaurant, directeur d'une entreprise de tracteurs, cuisinier, charpentier, enseignant, mécanicien, ou encore agriculteur. 32% ont dit effectuer un travail informel (*amal hura*, en arabe), qu'il s'agisse de travaux de jardin et d'entretien dans différentes maisons de Soudanais, de la vente de produits alimentaires, d'un travail dans une entreprise d'engrais, ou encore d'un travail de carreleur. Enfin, 30% ont répondu dépendre du soutien de leur famille ou de leurs amis⁷¹. Ainsi, F., un Syrien de 40 ans originaire d'Alep, avait indiqué que l'essentiel de ses ressources provenait de l'argent qu'il recevait de sa femme vivant en Allemagne en attendant de pouvoir la rejoindre.

68 Soit environ 220 dollars au taux de change officieux applicable au moment de la rédaction de cette étude.

69 Il s'agit par exemple des quartiers de Kafuri, Bahri, ou encore Riyadh.

70 ABABSA, Myriam, « De la crise humanitaire à la crise sécuritaire. Les dispositifs de contrôle des réfugiés syriens en Jordanie (2011-2015) », in *Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions*, *Revue européenne des migrations internationales*, 3/2015 (Vol. 31), p. 73-101. □□

71 2% n'ont pas souhaité répondre. 2% ont indiqué « autre » sans être plus spécifique : il s'agissait en l'occurrence d'un homme de 31 ans, amputé d'un bras et ayant perdu sa femme et son enfant en Syrie, cherchant à obtenir des soins à l'étranger.

Le soutien d'institutions ou d'ONG

En cherchant à déterminer si les Syriens arrivant au Soudan bénéficiaient du soutien financier d'institutions ou d'ONG soudanaises ou internationales, on constate que 98% des personnes interrogées répondent négativement sur ce point⁷². Toutefois, à la question d'un éventuel soutien de la part d'ONG(s) syrienne(s), une petite partie (18%) a tout de même indiqué qu'elle recevait l'aide du Comité d'aide aux familles syriennes, l'ONG syrienne précédemment mentionnée - voir *infra* le fonctionnement de cette ONG et la nature de l'aide qu'elle apporte aux familles. 80% des personnes interrogées ont en revanche indiqué ne recevoir aucun soutien, que ce soit de la part de cette ONG syrienne, ou de toute autre institution ou organisation soudanaise ou internationale⁷³.

Les contacts avec l'ancienne communauté syrienne établie au Soudan et les lieux de socialisation

Il m'a paru important de s'intéresser aux éventuels contacts des nouveaux arrivants avec l'ancienne communauté syrienne/levantine établie depuis plus d'une centaine d'années au Soudan, de même qu'aux lieux de socialisation des Syriens. Les contacts avec cette ancienne communauté syrienne se sont révélés peu importants puisque 78% des personnes interrogées ont répondu ne pas en avoir⁷⁴. J'avais initialement émis l'hypothèse selon laquelle le Club syrien du quartier de Khartoum 2 pouvait potentiellement constituer un lieu de socialisation pour les Syriens récemment arrivés. La réponse a été sans appel : 96% des personnes interrogées ont indiqué ne jamais s'y rendre, voire ignorer l'existence de ce lieu⁷⁵. « *Ils ne me laissent pas rentrer car je n'ai pas de carte de membre* » m'a dit un Syrien récemment arrivé.

En me rendant au Club syrien à plusieurs reprises, j'ai pu observer qu'en famille ou entre amis, nombreux sont ceux qui s'y rassemblent en soirée. Les membres, des hommes comme des femmes, viennent y dîner, siroter un thé, fumer le narguilé, ou encore jouer aux cartes. Le jeudi soir s'organise le jeu du « Bingo »⁷⁶. Le club est alors plein. Il ne faut toutefois pas s'y tromper : ce club est en grande majorité fréquenté par l'ancienne communauté levantine du Soudan, les coptes-soudanais, les arméniens-soudanais et, de manière minoritaire, par quelques Syriens arrivés après 2011 à Khartoum. Les responsables de ce lieu cherchent indéniablement à y préserver l'entre-soi, comme le confirme l'étude de Peter Miller, réalisée dans le quartier cossu d'Amarat à Khartoum, lorsqu'elle aborde l'exclusion des nouveaux arrivants du club Syrien⁷⁷. Au cours d'un entretien révélateur avec R., un Soudanais appartenant à la communauté chrétienne d'origine syrienne installée au Soudan depuis une centaine d'années, il est question de l'arrivée récente des Syriens et de l'éventualité d'une « invasion » du Club syrien par ces-derniers. Sa réaction est nette : « *Pas question ! Pas question ! Nous les acceptons en tant que visiteurs. C'est tout. Ils payent à l'entrée, mais ils doivent être recommandés par quelqu'un* » (Miller, 2016:70). D'après R., le Club syrien est réservé aux personnes « nées Chrétiennes syriennes, ici » (“Christian Syrians born, born here”)⁷⁸. Il continue en indiquant qu'il n'est pas question de leur accorder un statut de membre, et ajoute : « *Nous ne voulons pas d'activité islamique, nous ne voulons pas d'activité politique au club. Et ils adorent ces choses-là, ils adorent ça. Nous sommes sportifs, une société de sport, un club et social. Les activités sportives, ok, les activités sociales, ok, mais islamiques,*

72 Ne sait pas : 2%.

73 Ne sait pas : 2%.

74 22% ont répondu être en contact avec l'ancienne communauté syrienne établie au Soudan.

75 4% seulement s'y rendent.

76 Si les prix à gagner lors du Bingo sont généralement des équipements électroménagers, j'ai été quelque peu surprise de découvrir un jour qu'un billet aller-retour Damas-Khartoum était en jeu.

77 Peter Miller, « *Se marier « entre proches » ? Une enquête ethnographique sur les stratégies d'alliance dans un quartier aisé de Khartoum (Soudan)* », mémoire de master 1 en sciences sociales sous la direction de Barbara Casciarri (année 2015-2016).

78 Miller, 2016:70.

politiques, non, tu sais »⁷⁹. Outre la dimension chrétienne de ce club qui est ici soulignée - que je n'ai pas vraiment pu observer lors de mes visites au Club syrien compte tenu de la présence non négligeable de femmes musulmanes voilées - la classe sociale, moins élevée que celle des membres de l'ancienne communauté syrienne, semble également être un facteur important de l'exclusion des « nouveaux » Syriens.

Les Syriens arrivés depuis 2011 se rendent en revanche davantage dans les nombreux restaurants syriens ayant ouvert récemment à Khartoum : ils sont 58% à l'avoir indiqué. Par ailleurs, 66% des personnes interrogées ont répondu positivement lorsque je leur demandais s'ils développaient un esprit de communauté entre Syriens s'étant récemment installés à Khartoum⁸⁰.

Enfin, quant à leurs éventuels contacts avec l'ambassade de Syrie au Soudan, la grande majorité (80%) a répondu par la négative : « *Je ne veux pas être en contact avec des membres du régime. Ce sont des voleurs* », a pu indiquer un homme. Plusieurs personnes, ayant répondu soit négativement, soit positivement à cette question, ont précisé s'être rendues à l'ambassade uniquement pour effectuer leurs démarches administratives, qu'il s'agisse par exemple de renouveler un passeport ou de demander le report du service militaire.

2.2. L'aspiration à rester, temporairement ou pour longtemps, au Soudan

La possibilité et l'intention d'un retour en Syrie

58% des personnes interrogées ont répondu qu'elles s'estimaient en mesure de rentrer chez elles, en Syrie. Un homme, âgé de 50 ans et originaire de Damas, a ainsi indiqué souhaiter aller en Syrie, « mais juste pour les vacances »⁸¹. Néanmoins une part non négligeable, soit 40% des personnes⁸², a indiqué ne pas pouvoir rentrer, et ce pour différentes raisons : certaines évoquant les contraintes financières, d'autres le conflit. Une femme de 39 ans, originaire d'Alep, a ainsi confié : « *Je ne planifie pas de rentrer. C'est juste un rêve. Ma maison est à Alep et Alep est en guerre (...). Je ne sais pas si ma maison est toujours là ou si elle a été détruite* »⁸³.

En sondant l'intention d'un retour en Syrie, près des trois-quarts de l'échantillon (72%) ont répondu en effet négativement : 50% des personnes interrogées ont indiqué « non, pas pour le moment » et 22% « non, jamais ». « *Quand on fuit quelque chose, on ne veut pas y retourner* », m'a dit un jeune homme de 22 ans originaire de Damas⁸⁴. « *Il me faudrait vingt ans pour revenir en Syrie, reconstruire mon commerce et ma maison* », m'a confié un autre homme, de 45 ans, originaire de Doumair près de Damas et qui, avant de partir de Syrie, était vétérinaire⁸⁵. I., Syrien de 25 ans originaire de Latakia, a quant à lui déclaré ne plus concevoir son avenir et celui de ses futurs enfants en Syrie : « *Je ne veux plus vivre en Syrie, même si je peux m'y rendre pour une visite. Tout y est devenu si médiocre : l'éducation, la manière dont les individus se traitent. Il n'y a plus de justice. Ce ne sera pas bon pour mes enfants. Les personnes d'une classe élevée, de l'armée : eux, ils ont tous les droits* »⁸⁶.

79 Extrait des transcriptions d'entretiens de Peter Miller.

80 Non: 32%. Ne sait pas: 2%.

81 Questionnaire du 06/09/2016.

82 Ne sait pas : 2%.

83 Propos tenus le 14/08/2016.

84 Questionnaire du 23/06/2016.

85 Questionnaire du 12/08/2016.

86 Questionnaire du 05/11/2016.

Toutefois, parmi les 50% des personnes ayant répondu ne pas envisager un retour « pour le moment », le projet d'un retour dans le cas où le conflit en Syrie prendrait fin est bien présente. L'étude conduite par l'OIM indique, dans le même sens, que 67% des syriens interrogés déclaraient avoir l'intention de rentrer en Syrie lorsque la situation le permettra⁸⁷.

26% des personnes⁸⁸ ont en revanche affirmé planifier leur retour en Syrie, tel que ce jeune homme de 27 ans originaire d'Alep : « *Je rentre la semaine prochaine. Mon père est malade et je veux voir ma fiancée* »⁸⁹.

Les raisons du retour en Syrie

Parmi ces 26% planifiant un retour en Syrie, j'ai cherché à en saisir plus précisément les raisons en suggérant plusieurs propositions et, pour chacune d'entre elles, une échelle allant de 4, « très important », à 1, « pas important du tout » : j'ai ainsi interrogé les personnes sur l'éventuelle recherche d'un travail, l'acquisition d'une éducation, la santé, la famille et la nostalgie. Une assez large majorité de 69% de ces personnes a estimé « pas importantes du tout » à la fois la recherche d'un travail et l'acquisition d'une éducation pour expliquer leur retour en Syrie⁹⁰. La santé non plus ne semble « pas importante du tout » pour 92% d'entre elles pour justifier ce retour⁹¹. En revanche, c'est bien la famille, pour 92% de ces personnes,⁹² ainsi que la nostalgie du pays, pour 100%, qui les poussent à planifier un retour en Syrie.

Rester au Soudan.

60% de l'échantillon a indiqué souhaiter rester au Soudan⁹³: plus précisément, 42% des interrogés ont répondu vouloir y rester « pour le moment » et 18%, « pour longtemps ». Dans cette seconde catégorie, un homme de 43 ans originaire d'Alep dirigeant une entreprise de tracteurs, a expliqué qu'il louait actuellement une terre au Soudan pour une durée de 15 ans et devoir en conséquence y rester : « *Au Soudan, il y a des opportunités d'investissement* », a-t-il dit⁹⁴. A., un jeune homme de 27 ans originaire d'Idlib qui effectuait un master en économie à l'Université d'Alep avant son départ, a indiqué également vouloir s'installer durablement au Soudan à la condition toutefois de pouvoir ouvrir son propre commerce. Actuellement, ce-dernier travaille dans un service de restauration rapide dans le quartier de Bahri. « *Je suis heureux au Soudan* », a-t-il dit au cours de l'entretien⁹⁵. J'ai également rencontré une Syrienne de 34 ans qui, tout en ayant le projet de rester au Soudan, a indiqué être en mesure de « *partir à Damas pour des vacances* »⁹⁶.

N'ayant pas le statut de réfugié au Soudan, les Syriens qui se rendent à Khartoum pour fuir le conflit n'ont en principe pas de barrière administrative pour rentrer en Syrie s'ils le souhaitent. Il y a même fort à penser que cette possibilité du retour constitue, aux yeux de certains, l'un des avantages importants du Soudan. Cette situation permet aux Syriens ayant la possibilité de rentrer en Syrie de ne pas se sentir bloqués dans le pays dans lequel ils ont trouvé refuge.

87 *Migrants In Sudan, Pilot Study On Migrants' Motivations, Intentions And Decision-Making In Khartoum*, rapport du bureau de l'OIM à Khartoum, février 2017, page 90 (<https://sudan.iom.int/sites/default/files/reports/IOM-MigrantsInSudan-2017.pdf>, page consultée le 27/04/2017).

88 Sans réponse : 2%.

89 Questionnaire du 03/07/2016.

90 Pour ces deux propositions, le travail et l'éducation, 23% ont répondu « très important » et 8% « important ». Personne n'a répondu « pas très important ».

91 Pour 8%, elle est « très importante ».

92 Pour 8%, elle n'est « pas importante du tout ».

93 Non : 18% ; ne sait pas : 22%.

94 Questionnaire du 03/07/2016.

95 Entretien du 21/02/2017.

96 Questionnaire du 14/08/2016.

Les raisons pour rester au Soudan.

Pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles ces personnes entendaient rester au Soudan, je leur suggérais quatre propositions avec une échelle de réponse allant de 4, « très important » à 1, « pas important du tout » : il s'agissait des opportunités de revenu au Soudan, des opportunités d'éducation, de la sécurité à Khartoum et de l'absence d'autre choix de destination. Concernant les opportunités de revenu au Soudan, la majorité (66%) des personnes planifiant de rester à Khartoum ont estimé qu'elles n'étaient pas importantes puisque 43% et 23% ont répondu respectivement qu'elles n'étaient « pas importantes du tout » et « pas très importantes »⁹⁷. De même, pour les opportunités d'éducation, 70% des personnes planifiant de rester à Khartoum ont estimé que cet aspect n'était « pas important du tout » (63%) et « pas très important » (10%)⁹⁸. A l'inverse, ils ont été 80% à considérer la sécurité à Khartoum comme « très importante »⁹⁹. Enfin, aux yeux de 73% des personnes souhaitant rester au Soudan, l'absence d'autre choix explique leur intention de rester à Khartoum : elles sont en effet 60% et 13% à avoir répondu respectivement « très important » et « important » sur ce point¹⁰⁰. En bref, la sécurité à Khartoum, ainsi que l'absence d'autre choix de destination - et ce compte tenu de l'introduction de barrières à l'entrée de plus en plus importantes à l'encontre des Syriens dans les pays voisins de la Syrie¹⁰¹ - expliquent pour beaucoup le choix, par défaut, de rester au Soudan.

Partir en Europe ?

Une question essentielle portait sur l'intérêt des personnes interrogées à partir en Europe en leur posant la question suivante : « Si vous comptez partir à un moment donné, l'Europe est-elle la destination à laquelle vous aspirez ? ». Pour 58% des personnes interrogées, la réponse a été négative¹⁰². Un homme de 22 ans a simplement déclaré : « *c'est interdit* »¹⁰³. Un autre, de 25 ans, a exprimé son rejet du statut de réfugié : « *Je n'aime pas l'idée d'être un réfugié. Je ne veux pas être dépendant et recevoir de l'argent. Je veux travailler* »¹⁰⁴. De même, un jeune homme originaire de Latakia m'a expliqué que devenir réfugié en Europe, revenait à perdre sa liberté car cela impliquait d'abandonner sa culture pour s'intégrer dans celle des pays européens que de nombreux Syriens ne comprennent pas.

Parmi les 42% ayant répondu aspirer partir en Europe, une minorité n'avait pas de projet bien défini - 19% d'entre eux ont confié ne pas savoir exactement dans quel pays se rendre, ce qui m'a paru, dans certains cas, révélateur de l'absence de projet élaboré. En revanche, 67% des individus interrogés ayant répondu souhaiter partir en Europe ont dit vouloir partir dans un pays d'Europe occidentale, tel que l'Allemagne (environ 43% d'entre elles), les Pays-Bas, la France, l'Espagne ou encore la Suède.

Dans le même ordre d'idées, et en ayant à l'esprit la traversée, particulièrement dangereuse en hiver, de la mer Méditerranée par les migrants souhaitant rejoindre illégalement l'Europe au départ de Libye, la question du meilleur mois de l'année pour partir vers la destination souhaitée a été posée. Compte tenu des réponses obtenues - « je ne sais pas. Cela n'a pas d'importance »¹⁰⁵, « *ce n'est pas important* »¹⁰⁶, « *je ne sais*

97 Ils sont 27% à estimer c'est « très important ». 7% : sans réponse.

98 « Très important » : 13%. « Important » : 10%. Sans réponse : 7%.

99 « Important » : 7%. « Pas très important » : 3%. « Pas important du tout » : 3%. Sans réponse : 7%.

100 « Pas très important » : 7%. « Pas important du tout » : 10%. Sans réponse : 7%.

101 Sur le cas de la Jordanie par exemple, voir : ABABSA, Myriam, « De la crise humanitaire à la crise sécuritaire. Les dispositifs de contrôle des réfugiés syriens en Jordanie (2011-2015) », in *Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions*, *Revue européenne des migrations internationales*, 3/2015 (Vol. 31), p. 73-101.

102 Oui : 42%.

103 Questionnaire du 13/06/2016.

104 Questionnaire du 05/11/2016.

105 Questionnaire du 03/07/2016.

106 Questionnaire du 04/07/2016.

pas »¹⁰⁷, « *mai, parce que je suis né en mai et je veux renaître ce mois-ci* »¹⁰⁸, ou encore « *en hiver, parce que je veux voir Paris à ce moment-là de l'année* »¹⁰⁹ - j'ai estimé que cette question n'était pas pertinente. Cela a paru pouvoir renforcer l'idée selon laquelle les Syriens arrivant à Khartoum ne cherchent pas majoritairement, via le Soudan, à rejoindre illégalement l'Europe à partir d'un plan clairement élaboré en amont. De manière générale, parmi les personnes envisageant de quitter le Soudan, 73%¹¹⁰ ont indiqué ne pas avoir de calendrier précis et ne pas pouvoir en conséquence indiquer si elles entendaient partir dans un an, dans une période de deux à cinq ans ou même dans dix ans.

En outre, pour ceux dont le projet consiste à partir vivre dans un pays européen, à l'instar des quelques jeunes hommes diplômés ayant indiqué souhaiter reprendre leurs études en Europe, la voie légale semble généralement envisagée de manière prioritaire. Cette tendance a été accentuée à partir de l'introduction, le 18 janvier 2017, de la possibilité, pour les Syriens intéressés par un départ en Suède dans le cadre d'un regroupement familial, de réaliser leur demande depuis l'ambassade de Suède à Khartoum¹¹¹. L'introduction de cette mesure, qui a suscité à ce jour environ 5000 demandes¹¹², a amené de nombreux Syriens à se rendre, depuis la Syrie, au Soudan, qu'ils considèrent donc cette fois plus clairement comme un pays de transit avant d'effectuer leur migration légale vers la Suède. Comme me l'a indiqué l'agent en charge de l'enregistrement des demandes des Syriens à l'ambassade de Suède à Khartoum, la grande majorité de ces demandes n'émane en effet pas de Syriens installés au Soudan avant le 18/01/2017, mais de Syriens restés en Syrie. Ces derniers ont souvent essayé en vain, au préalable, de se rendre dans les missions diplomatiques suédoises des différents pays de la région (Turquie, Jordanie, Emirats arabes unis, Egypte et Arabie Saoudite), rendues inaccessibles par la barrière du visa¹¹³.

Si certains Syriens empruntent les voies libyenne ou égyptienne à partir du Soudan dans l'idée de se rendre ensuite en Europe, l'ampleur de cette route clandestine reste inconnue. L'emprunt de la route libyenne pour rejoindre l'Europe a en effet été évoqué par seulement deux personnes de l'échantillon. L'une d'entre elles, A., a indiqué avoir connu un ami resté deux ans au Soudan, qui serait aujourd'hui en Italie, après être passé illégalement par la Libye. D'après lui, de nombreuses autres personnes ont la même idée mais ne peuvent pas forcément la concrétiser car emprunter cette route est onéreux ; en conséquence, d'après A., peu de personnes sont en mesure de réaliser ce projet¹¹⁴. De même, la seconde personne, A., a indiqué avoir connu un groupe de Syriens alors qu'ils étaient sur le départ pour la Libye¹¹⁵. Par ailleurs, j'ai appris que F. (voir son témoignage en annexe 3), qui a répondu au questionnaire en novembre 2016, s'était rendu illégalement en Egypte, et s'y trouvait au moment de la rédaction de cette note.

107 Questionnaire du 03/07/2016.

108 Questionnaire du 07/11/2016.

109 Questionnaire du 12/08/2016.

110 27% ont indiqué avoir un calendrier.

111 <https://www.migrationsverket.se/English/Private-individuals/Moving-to-someone-in-Sweden/Nyheter/2017-01-27-If-you-are-a-Syrian-citizen-you-can-now-apply-for-family-reunification-at-the-Swedish-embassy-in-Khartoum.html> (page consultée le 08/05/2017).

112 Entretien du 18/05/2017. L'agent de migration en charge de l'enregistrement des demandes des Syriens à l'ambassade de Suède à Khartoum m'a fait part du nombre très important de ces demandes, précisant que les rendez-vous sont pris jusqu'en janvier 2018. Si cette personne est actuellement la seule en charge de l'enregistrement des demandes des Syriens, elle devrait bientôt être assistée par plusieurs autres agents devant être recrutés pour assurer cette mission.

113 "It has proven very difficult for Syrian refugees to reach the diplomatic missions and embassies in neighbouring countries as they require entry visas. That does not apply to Sudan and so we have now made it easier for these split families to file their applications there," Sweden's international development minister and vice prime minister Isabella Lövin told Swedish Radio on Thursday", "Sweden's Sudan embassy now accepts Syrian visa applicants", Radio Sweden, 19/01/2017, <http://sverigesradio.se/sida/artikel.aspx?programid=2054&artikel=6611557> (page consultée le 08/05/2017).

114 Entretien du 21/02/2017.

115 Questionnaire du 10/12/2016.

Cette question de la voie illégale a également été abordée par le directeur de l'ONG du Comité de soutien aux familles syriennes, Mazin Samieh Elbyat, qui m'avait indiqué lors des entretiens de février et mai 2017 avoir eu connaissance du départ de plusieurs Syriens du Soudan vers l'Egypte. D'après lui, ces Syriens ont généralement l'intention de s'installer en Egypte, car bénéficiant de meilleures opportunités d'emploi, ou cherchent à obtenir le statut de réfugié afin de partir vivre en Europe. Une autre personne¹¹⁶ a confirmé ce point : la frontière égyptienne étant moins surveillée que la libyenne, certains Syriens ne parvenant pas à gagner leur vie au Soudan se rendent illégalement en Egypte pour y bénéficier non seulement d'un coût de la vie moins élevé qu'au Soudan, mais aussi de la possibilité d'y demander le statut de réfugié.

Parmi les personnes ayant répondu ne pas aspirer partir en Europe (58% de l'échantillon), 11% seulement ont exprimé l'ambition de se rendre dans un Etat du Golfe, alors que la grande majorité (83% de ces personnes) n'a pas indiqué d'éventuelle destination : il apparaît en effet que ces personnes n'envisagent pas une nouvelle expérience migratoire mais souhaitent, au contraire, soit rester au Soudan, soit rentrer en Syrie¹¹⁷.

Les conditions de la concrétisation du projet migratoire après le Soudan

Parmi les personnes envisageant de quitter le Soudan (18% de l'échantillon)¹¹⁸, j'ai cherché à déterminer si un événement ou une circonstance était susceptible de les faire revenir sur leur projet de départ. Par cette question, j'ai également souhaité connaître leur niveau de détermination à l'égard de leur projet. Ainsi, à la question « qu'est-ce qui vous ferait changer votre projet de partir de Khartoum ? », j'ai suggéré les réponses suivantes : « trouver un bon travail au Soudan », « se marier », « avoir un enfant », « les circonstances familiales », « rien ne vous dissuadera ». Si 38% des personnes ont choisi cette dernière proposition, affirmant par là leur ferme intention de quitter Khartoum, la majorité (55%) s'est déclarée à l'inverse susceptible de changer d'avis et pourrait envisager de rester à Khartoum¹¹⁹ : pour 31% de ces personnes, la décision de rester serait liée à des circonstances familiales et, pour 24%, à l'obtention d'un bon emploi au Soudan.

En outre, j'ai demandé aux personnes envisageant un départ – que ce soit vers une destination déjà connue ou à définir - ce qu'elles attendaient précisément pour concrétiser leur projet : 45% de ces personnes ont répondu attendre une meilleure opportunité pour voyager et 24% attendre de gagner suffisamment d'argent¹²⁰.

2.3. Echapper au service militaire : l'objectif de nombreux Syriens se rendant au Soudan

Il faut souligner le cas très fréquent des jeunes hommes cherchant à se rendre au Soudan afin d'échapper au service militaire en Syrie, non seulement obligatoire en Syrie pour tous les hommes à partir de 18 ans, mais dont la limite d'âge a aussi été étendue à 50 ans¹²¹.

116 Entretien du 10/05/2017.

117 Liban : 3%. Etats-Unis : 3%.

118 18% ont indiqué ne pas souhaiter rester au Soudan et 22%, ne pas savoir. Comme déjà mentionné, 60% ont quant à elles indiqué souhaiter rester au Soudan, soit « pour le moment » (42%), soit « pour longtemps » (18%).

119 Conditions financières : 3,5%. Questions de santé : 3,5%.

120 10% : obtenir l'accord de la famille. 7% : établir un réseau pour faciliter l'arrivée. 7% : je finalise ma demande de visa/j'attends une réponse de l'ambassade pour mon visa. 3,5% : établir un réseau pour permettre le voyage. Environ 3,5% : attendre le feu vert d'un ami.

121 Syria: Compulsory military service, including age of recruitment, length of service; occasions where proof of military service status is required; whether the government can recall individuals who have already completed their compulsory military service; penalties for evasion (2008-July 2014), Refworld, <http://www.refworld.org/docid/54042353a.html> (page consultée le 21/01/2017).

Si, comme je l'ai précédemment indiqué, une part significative des hommes interrogés dans le cadre du questionnaire a spontanément indiqué, comme élément déclencheur de leur départ de Syrie, « le service militaire », il y a fort à penser qu'ils sont nombreux au sein de l'échantillon à avoir préféré ne pas mentionner cet aspect sensible. Du côté du questionnaire, aucune question ne portait directement sur ce point mais, à l'occasion de la question ouverte portant sur l'élément déclencheur du départ de Syrie, le service militaire a parfois été mentionné de manière spontanée et la procédure m'a alors été expliquée. Ainsi, après l'obtention en Syrie du report du service militaire – ce qui permet ensuite aux individus de passer les contrôles à l'aéroport de Damas sans être inquiétés - les personnes doivent, une fois leur permis de résidence soudanais obtenu, renouveler chaque année leur demande de report du service militaire auprès de l'ambassade de Syrie à Khartoum. J'ai ainsi pu observer à de nombreuses reprises, en matinée, des files de jeunes hommes se constituer devant les portes de la représentation diplomatique syrienne à Khartoum.

M., un jeune homme de 22 ans originaire de Damas, m'a expliqué¹²² que le président Hafez el-Assad¹²³ avait initialement instauré la règle selon laquelle, à l'issue de cinq années passées à l'étranger et le paiement de 15000 livres syriennes, il était possible de ne pas effectuer son service militaire¹²⁴. La règle serait ensuite passée à quatre années passées à l'étranger et au paiement de 8000 dollars sous le régime de Bachar el-Assad. M. m'a confirmé la nécessité de passer par les services de l'armée pour quitter la Syrie et celle de renouveler chaque année le report du service militaire auprès de l'ambassade de Syrie à Khartoum. Il m'a expliqué que cette dernière procédure pouvait être très longue, de nombreuses personnes se trouvant dans cette situation, ce qui produisait les files d'attente que j'ai pu observer devant l'ambassade syrienne à Khartoum. Il lui était arrivé de se rendre à l'ambassade à 6h du matin pour terminer à 11h, ou encore parfois de commencer la file dès 1h du matin. M. a précisé que l'ensemble de la procédure est facile mais que le personnel de l'ambassade de Syrie est très vigilant.

Ces cas montrent que les jeunes hommes cherchant à échapper au service militaire ne conçoivent pas le Soudan comme un pays de transit vers l'Europe mais davantage comme une destination temporaire en attendant que la guerre en Syrie ne se termine. De plus, à travers mes discussions, j'ai fréquemment pu percevoir ce qui m'a semblé être le regret de ces individus d'avoir été poussés au départ de Syrie, alors qu'ils pensaient que leur avenir était tout tracé, là-bas. Ainsi, pour reprendre les mots d'un jeune homme de 25 ans, originaire de Latakia : « *Avant la guerre, les choses étaient simples : l'université, le service militaire pendant un an et demi puis, un emploi* »¹²⁵.

De même, pour les différentes familles syriennes rencontrées, l'avenir semble davantage se jouer entre le Soudan et le retour en Syrie, une fois que le conflit prendra fin. En conséquence, se garder la possibilité de rentrer en Syrie, en restant notamment en règle avec les autorités syriennes, comme le font les hommes demandant à repousser le service militaire, apparaît constituer un point particulièrement important pour de nombreux Syriens ayant fui le conflit¹²⁶.

122 Entretien du 20/02/2017.

123 Sur cette période, voir notamment le roman de Moustafa Khalifé qui décrit le quotidien terrible dans les prisons du régime d'Hafez el-Assad, *La Coquille. Prisonnier politique en Syrie*, Actes Sud, 2007.

124 En Syrie, le report du service militaire est accordé aux jeunes hommes effectuant des études post secondaires ; en outre, au sein d'une famille dont le père est décédé, l'enfant mâle le plus âgé peut demander à reporter son service militaire jusqu'à ce que les autres enfants de la famille terminent l'école. Enfin, il existe des possibilités d'exemption du service militaire, par exemple lorsqu'on est le seul fils de la famille (ce qui était le cas d'une personne de l'échantillon). Voir notamment <http://www.refworld.org/docid/54042353a.html> (page consultée le 21/01/2017).

125 Questionnaire du 05/11/2016.

126 Le cas des Irakiens fuyant le conflit en 2003 et s'étant rendus en Syrie, où ils n'étaient pas considérés comme réfugiés, a

3. La politique d'accueil du régime soudanais

3.1. Des « Invités » et non des réfugiés : politique d'accueil du gouvernement soudanais

Des Syriens considérés comme des Soudanais.

Au mois de septembre 2016, à l'occasion des célébrations de l'Aid al Adha¹²⁷, le président soudanais Omar el-Béchir a transmis ses vœux d'Aid et de bienvenue aux réfugiés, aux « invités », comme il l'a exprimé, venant du Yémen, de Syrie, de Palestine, d'Irak et de Somalie¹²⁸. Au Soudan, la politique menée actuellement par le gouvernement soudanais à l'égard des Syriens apparaît tout à fait accommodante, en particulier si on la compare au traitement réservé aux Erythréens, aux Ethiopiens, ou encore aux Sud-Soudanais. Les Syriens, particulièrement, forment aujourd'hui, au Soudan, une catégorie à part parmi les migrants.

En effet, contrairement aux autres populations exilées au Soudan, le gouvernement soudanais ne considère pas les Syriens comme des réfugiés. Les Syriens n'ont ainsi pas besoin de visa pour pénétrer le territoire soudanais et peuvent y résider aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Après leur arrivée, ils peuvent choisir de s'enregistrer auprès du bureau des étrangers ce qui, contrairement à la politique pratiquée à l'égard des autres étrangers, n'est pour eux ni obligatoire, ni payant¹²⁹. L'obtention du permis de travail, qui est assez onéreux¹³⁰, est en principe une nécessité pour les étrangers souhaitant travailler au Soudan, mais semble plus facilement accessible pour les Syriens. De plus, contrairement aux autres étrangers, les Syriens peuvent se déplacer dans le pays sans obtenir au préalable un permis de voyage. Ils peuvent également acquérir un permis de résidence, en particulier s'ils envisagent d'y faire des affaires. Ils peuvent aussi obtenir la nationalité soudanaise tout en conservant la nationalité syrienne (4% de l'échantillon disposait de la double nationalité). La nationalité soudanaise¹³¹, qui est payante mais dont la procédure a récemment été simplifiée et rendue moins coûteuse pour les Syriens, ouvre notamment au droit de propriété, ce qui permet d'acquérir un titre immobilier ou de posséder une entreprise au Soudan¹³². Ainsi, comme me l'a confirmé la directrice de la planification administrative de la Commission des réfugiés (COR)¹³³, si pour les étrangers ouvrir un commerce au Soudan est en général difficile, les démarches sont à l'inverse aisées pour les Syriens, au même titre que pour les Soudanais.

présenté un cas de figure similaire : « Comment prendre en compte également les allers-retours vers l'Irak que certains pratiquent tout en maintenant leur nécessaire protection juridique dans les pays d'accueil ? », s'interrogeait ainsi Mohamed Kamel Doraï, en 2009. DORAÏ, Mohamed Kamel, « Le rôle de la Syrie dans l'accueil des réfugiés irakiens depuis 2003 : espace de transit, espace d'installation », *Méditerranée* [Online], 113 | 2009, Online since 31 December 2011, connection on 16 May 2017. URL : <http://mediterranee.revues.org/inshs.bib.cnrs.fr/3816> ; DOI : 10.4000/mediterranee.3816

127 Fête musulmane du sacrifice du mouton.

128 “Al Bashir in Eid Message Welcomes Refugees, Highlights Sudan Unity”, *The Sudanese Media Centre*, 14/09/2016, <http://smc.sd/en/2016/09/al-bashir-in-eid-message-welcomes-refugees-highlights-sudan-unity/> (page consultée le 22/01/2017).

129 A l'inverse, les autres étrangers ont non seulement l'obligation de s'enregistrer auprès du département des étrangers dans les trois jours suivant leur arrivée au Soudan, mais cette procédure leur coûte en outre actuellement la somme de 550 Livres soudanaises (mai 2017).

130 Son prix s'élèverait, d'après l'un de mes informateurs, à 1000 dollars. Toutefois, d'après I., un jeune homme de 25 ans originaire de Latakia travaillant dans un café de Khartoum, la police permettrait aux Syriens de travailler sans ce permis. « *Ils s'en fichent* », a-t-il dit.

131 La loi sur la nationalité soudanaise de 1994, amendée en 2011, en fixe le cadre juridique. La nationalité soudanaise s'acquiert par la naissance et, pour la naturalisation, par le mariage de la femme étrangère ou encore par décision du ministre de l'Intérieur ou du Président.

132 Les différentes informations contenues dans ce paragraphe, relatives au permis de voyage, de résidence et à l'acquisition de la nationalité, ont été recueillies auprès de différentes sources, telles que les entretiens/questionnaires auprès des Syriens ou encore les entretiens avec les employés de COR.

133 Entretien du 27/02/2017.

Le soutien humanitaire apporté aux Syriens

Outre le statut particulier accordé aux Syriens, le gouvernement soudanais leur apporte un soutien sur le plan humanitaire, notamment via la Commission des réfugiés (COR), alors même qu'ils ne sont pas considérés comme réfugiés. Dans un reportage réalisé pour la télévision par l'*Associated Press* (AP) en novembre 2015, à Omdurman, un employé de COR indiquait que cette institution soudanaise sous la tutelle du ministère de l'Intérieur fournissait une aide alimentaire, des services de santé ainsi qu'une aide financière à plusieurs familles syriennes :

“We offer a basket filled with food for each Syrian family every month that costs about a hundred dollars. We provide health support and emergency health support and for families that don't have someone to support them. We offer a monthly salary and help with a part of the renting cost,” explains Rateb Mohie El Din, a member of the Commission for Refugees. “As much as we can, we are trying to cover the gap between the Syrian families escaping the war in Syria and the living costs in Sudan,” he says.”¹³⁴

Si les différents éléments contenus dans ces propos nécessitent de mener des recherches plus poussées pour être confirmés, la générosité de cette aide, qu'elle soit réelle ou seulement proclamée, est révélatrice de la volonté du Soudan de construire une image de pays altruiste et de destination pour les migrants syriens fuyant le conflit.

Pour en savoir davantage, je me suis rendue, avec l'aide d'une traductrice, à la rencontre de deux employés de COR. Comme mentionné précédemment, nous nous sommes entretenues dans un premier temps avec la directrice de la planification administrative avant de rencontrer, dans un second temps, la personne en charge du volet « assistance » au bureau de la protection de COR (quartier de Sahafa Sharig), dont la fonction consiste à enregistrer les réfugiés et organiser l'assistance qui leur est délivrée. Conformément à la volonté du gouvernement soudanais, les Syriens au Soudan ne sont donc pas considérés comme des réfugiés : le gouvernement ne souhaitait en conséquence pas, initialement, que ceux-ci s'enregistrent auprès de la Commission¹³⁵. La situation de dénuement de certains Syriens, qui se sont trouvés dépourvus de moyen financier, a néanmoins poussé le gouvernement à les inciter à s'enregistrer afin de leur fournir une assistance, mais non pour leur octroyer le statut de réfugié.

Ainsi, l'assistance fournie aux Syriens par la Commission prend diverses formes : elle comprend le soutien au lancement de petites activités génératrices de revenu – la personne en charge de ce volet a mentionné les cafeterias et boulangeries -, de même que l'accès aux soins médicaux et à l'éducation. Cette assistance peut aussi consister en un soutien financier direct aux personnes les plus vulnérables, tels que les orphelins, les personnes handicapées et âgées¹³⁶.

En complément de ces éléments, le centre de documentation de COR nous a donné accès à un document, écrit en anglais, intitulé « *Syrians in Khartoum – COR/UNHCR joint data* » et daté du 31/01/2017. De précieuses informations statistiques y sont renseignées, sur le nombre et sur le profil des Syriens inscrits à COR, ainsi que sur l'aide qui leur est fournie. Ce document indique qu'il y aurait 7654 « individus inscrits » et 2857 « familles inscrites ». Il donne également la répartition par âge et par sexe de ces personnes : 54% des personnes inscrites ont entre 18 et 59 ans, dont 56% d'hommes et 44% de femmes. Ce document fait en outre apparaître un tableau qui concerne cette fois les types d'as-

134 MEEX Sudan Syria Refugees, <http://www.aparchive.com/metadata/youtube/9ab8e5881138072cb6965424e328cf91> (page consultée le 22/01/2017).

135 Entretien du 27/02/2017 avec la directrice de la planification administrative à COR.

136 Entretien du 01/03/2017 avec la personne en charge du volet « assistance » au bureau de la protection de COR.

sistance qui sont apportés aux Syriens ainsi que, pour chaque rubrique, le nombre de bénéficiaires. Quatre types d'assistance y sont renseignés : le « soutien aux étudiants pour l'éducation de base » (461 bénéficiaires), le « soutien aux étudiants diplômés » (5 bénéficiaires), « l'assistance financière » (1468 familles) et « l'assistance en nature » (230 familles).

Le soutien du gouvernement soudanais aux Syriens prend également la forme d'une collaboration avec le Comité d'aide aux familles syriennes, une ONG – évoquée précédemment - créée en 2012 par Mazin Samieh Elbyat, un homme d'affaires Syrien ayant travaillé au Soudan depuis 2002. Les rares articles de presse disponibles sur Internet en langue anglaise sur la question des Syriens à Khartoum, font généralement référence à cette association¹³⁷. Le directeur, de toute évidence habitué aux entretiens avec les journalistes, n'a ainsi été aucunement surpris par ma démarche et m'a spontanément reçue, accompagnée d'une traductrice, sans même avoir pris rendez-vous avec lui au préalable. Le premier échange avec ce dernier – il y en aura trois autres - a eu lieu au début du travail de terrain, en juin 2016, dans les locaux de son ONG situés à Amarat (Khartoum).

Son ONG vise à fournir de l'aide aux familles syriennes : pour cela, la situation des individus est étudiée au cas par cas par l'intermédiaire d'un formulaire qu'ils doivent remplir et dont j'ai pu apercevoir des piles sur le bureau du directeur lors du premier entretien. L'organisation, qui apporte son aide à la condition où le chef de famille dispose d'un travail, intervient uniquement en complément des revenus du foyer. Elle peut également fournir des soins de santé : un groupe de médecins syriens lié à l'ONG effectue certaines consultations sans frais et l'ONG peut délivrer un document permettant aux familles d'obtenir gratuitement leurs médicaments¹³⁸.

Le financement de cette ONG, selon le directeur, s'appuie sur le soutien d'hommes d'affaires syriens et soudanais issus de son propre réseau professionnel. L'ONG reçoit en outre des fonds de la fondation qatarienne RAF, et certains événements de l'ONG sont organisés à l'ambassade de Palestine de Khartoum. En revanche, lorsque je l'ai interrogé sur ses éventuels liens avec l'ancienne communauté syrienne vivant au Soudan, en suggérant le club Syrien de Khartoum comme possible lieu de rencontre avec de potentiels sponsors, le directeur a réagi par un « non ! » sans hésitation, ce club étant selon lui « contrôlé » par l'ambassade de Syrie à Khartoum, avec laquelle il ne souhaite pas avoir de contact¹³⁹. La neutralité de cette organisation sur les plans politique et religieux m'a été rappelée à plusieurs reprises durant notre entretien. « C'est la raison pour laquelle il n'y a aucun drapeau ici : ni le drapeau syrien, ni les drapeaux de l'opposition », a-t-il martelé.

Il est toutefois difficile de nier la composante religieuse et, de manière générale, la tendance assez conservatrice de cette organisation. Au cours du terrain, j'ai été amenée à rencontrer un groupe de femmes syriennes lié à cette ONG. Ce groupe, qui se réunit deux fois par semaine dans les locaux de l'association d'amitié palestinienne et soudanaise de Khartoum, a pour objectif l'étude du Coran, son enseignement aux enfants et

137 “The Syrians making a new life in Khartoum”, Ahmed Saeed, *The Niles*, 17/11/2015, <http://www.theniles.org/en/articles/people-on-the-move/20088/> (article consulté le 21/01/2017); “The refugee kitchen offering Syrian women sanctuary in Sudan”, *The Guardian*, 2/12/2015, <https://www.theguardian.com/world/2015/dec/02/refugee-kitchen-syrian-women-sanctuary-sudan> (article consulté le 21/01/2017); “‘At least we are treated as humans’: Syrians in Sudan”, *Fatma Naib and Durra Gambo*, *Al Jazeera*, 7/12/2015, <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2015/12/syrians-seek-refuge-sudan-escape-isil-assad-unhcr-151206104145843.html> (article consulté le 21/01/2017). “Syrian Refugees in Sudan: From the hell of gunfire to the agony of asylum”, *Sudan Tribune*, 20/12/2015, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article57428#forum343132> (article consulté le 04/12/2017). “Young Syrians Take Their Chances in Sudan”, Rasha Faek, Tarek Abd El-Galil, *Al Fanar Media*, 06/12/2016, <http://www.al-fanarmedia.org/2016/12/young-syrians-take-chances-sudan/> (article consulté le 22/01/2017).

138 A l'inverse, d'après le directeur de l'ONG, les Syriens doivent avancer ces frais lorsqu'ils s'adressent à COR.

la discussion entre femmes des questions religieuses. A la suite de ma rencontre avec le groupe de femmes syriennes, le directeur de l'ONG a souhaité éviter tout amalgame religieux en plaisantant à l'occasion du deuxième entretien¹³⁹ : « Maintenant, vous allez penser que notre ONG est religieuse ! ». Précisons que cette rencontre avec le groupe des femmes syriennes a été très brève, ces-dernières n'ayant pas souhaité répondre à mes questions sans l'obtention préalable de l'accord du directeur de l'ONG. Et même une fois cet accord obtenu, les femmes m'ont fait savoir, par l'intermédiaire du directeur, que leur programme d'activités était en réalité trop chargé pour pouvoir me laisser revenir poser mes questions.

La collaboration de cette ONG avec le gouvernement soudanais montre son importance dans l'une de ses principales concrétisations : fruit d'un travail conjoint entre le ministère de l'Education et le Comité de soutien aux familles syriennes, une école syrienne-soudanaise pour filles a vu le jour le 10 juillet 2016 dans le quartier de Sajana (Khartoum).

Je m'y suis rendue pour la première fois au mois d'août 2016 accompagnée d'une traductrice. A cette occasion, j'ai pu m'entretenir avec Nusaiba Ayoubi, la directrice syrienne de l'école qui partage la direction de l'école avec une directrice soudanaise. Elle s'est également présentée au cours de l'entretien comme la « *Responsable de l'éducation et des femmes, dans le groupe des femmes syriennes* ». Comme cette dernière me l'a expliqué, le projet de l'école est né deux ans plus tôt, en 2014. A l'époque, les membres du Comité de soutien aux familles syriennes avaient démarché le ministère de l'Education soudanais pour leur soumettre le projet, et ont fini par obtenir ces locaux où étudiaient alors seulement quelque 80 élèves (à droite, pancarte de l'école à Sajana, le 14/08/2016).



Un peu moins d'un mois après l'ouverture de l'école, celle-ci comptait 260 élèves¹⁴⁰ âgées de 5 ans et demi à 13-14 ans. Comme l'a également indiqué la directrice, le programme scolaire correspond, le matin, au programme soudanais. Puis, l'après-midi, l'histoire et la géographie de la Syrie sont enseignées afin que les élèves syriennes connaissent leur pays d'origine. A l'instar de la direction, le corps enseignant est également soudano-syrien. L'ONG contribue pour partie au financement de l'école : d'après les informations obtenues auprès d'un employé de l'ONG, cette dernière participerait à hauteur de 50% au financement des frais de scolarité, dont le montant s'élève à 1000 Livres soudanaises¹⁴¹ par an et par élève. Quant au ministère de l'Education, comme l'a spécifié la directrice, il finance le salaire des enseignantes, dont il a assuré le recrutement en organisant un comité de sélection¹⁴².

Le cas de cette école, qui, comme je l'ai indiqué, est le résultat du travail conjoint entre le ministère de l'Education et le Comité de soutien aux familles syriennes, témoigne de l'existence d'une étroite collaboration entre le gouvernement soudanais et cette ONG qui, à ma connaissance, n'a aucun équivalent à Khartoum. En échange de cette bonne volonté de la part du gouvernement soudanais, il y a de toute évidence un partage d'in-

139 Entretien du 11/08/2016.

140 Lors de la troisième rencontre avec Mazin Samieh Elbyat, le 21/02/2017, ce-dernier m'a indiqué que l'école comptait alors 350 étudiantes - 240 Syriennes et 110 Soudanaises.

141 Soit environ 55 dollars au taux de change officieux applicable au moment de la rédaction de cette étude.

142 La majorité des enseignantes syriennes de cette école ont pu être interrogées dans le cadre du remplissage des questionnaires et font en conséquence partie de l'échantillon.

formations, entre le gouvernement et cette ONG, sur le profil des bénéficiaires. A fortiori dans un contexte de collaboration rapprochée avec les Etats-Unis en matière de renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme¹⁴³, le gouvernement soudanais veille en effet à contrôler le profil des Syriens qui pénètrent son territoire¹⁴⁴.

Ce point m'a été confirmé lors de ma troisième rencontre avec Mazin Samieh Elbyat qui a indiqué que son ONG avait proposé au ministère de l'Intérieur sa contribution à la commission mise en place par le gouvernement soudanais visant à contrôler le profil des individus syriens qui demandent à acquérir la nationalité soudanaise. Cette commission a vu le jour dans le contexte des réactions sur la supposée facilité d'acquisition du passeport soudanais, en particulier à la suite de l'entrée en vigueur du décret de Donald Trump (intitulé « Protecting The Nation From Foreign Terrorist Entry Into The United States », 27/01/2017). L'information concernant cette commission est alors parue dans l'interview du président Omar el-Béchir qu'il a donnée le 22/02/2017 aux rédacteurs en chef de six quotidiens soudanais lors de son déplacement aux Emirats arabes unis : « *Nous avons ouvert les portes du Soudan aux Syriens en nous appuyant sur nos principes et nos valeurs. Nous avons composé une commission intégrant des représentants du ministère de l'Intérieur, du NISS¹⁴⁵ et d'autres institutions chargées d'étudier les demandes de ceux qui souhaitent obtenir des passeports soudanais qui leur permettront de voyager pour rejoindre les membres de leur famille réfugiés dans d'autres pays* »¹⁴⁶.

Evoqué lors de mon dernier entretien avec Mazin Samieh Elbyat¹⁴⁷, le projet d'une carte d'identité réservée aux ressortissants syriens qui serait délivrée au sein de l'organisation était en discussion avec le ministère de l'Intérieur soudanais. D'après ce projet, qui révèle une fois encore la grande proximité de l'ONG avec le gouvernement soudanais, les Syriens installés au Soudan se verraient délivrer une carte de « ressortissant syrien » par du personnel du ministère de l'Intérieur installé au siège de l'ONG, et des autres branches de cette dernière seraient créées. Du côté du gouvernement soudanais, la délivrance de cette carte permettrait un meilleur contrôle des ressortissants syriens. Pour ces derniers, elle leur permettrait de bénéficier des avantages liés au statut de résident, comme l'accès au permis de conduire, la délivrance du certificat de mariage ou encore l'ouverture d'un compte bancaire au Soudan. Pour l'ONG, outre la singularité de lui permettre d'accueillir en son sein des services gouvernementaux, en l'occurrence pour la délivrance de papiers d'identité, ce projet - s'il voit le jour - ferait de cette organisation l'institution de référence pour les ressortissants syriens vivant au Soudan.

3.2. Expliquer la politique de la porte ouverte à l'égard des Syriens

De manière tout à fait unique, si l'on compare avec la politique menée par les autres pays arabes à l'égard des Syriens, ou encore si l'on considère le traitement réservé aux autres populations migrantes vivant au Soudan, le gouvernement soudanais pratique aujourd'hui non seulement une politique de la porte ouverte à l'égard des Syriens, mais également une véritable politique d'accueil les incitant à s'installer durablement.

Sur les raisons d'une telle politique, un universitaire de l'Université de Khartoum a souli-

143 « Trump renforce sa coopération avec Béchir », *La Lettre de l'Océan Indien*, n°1148, 07/04/2017, <https://www.africaintelligence.fr/LOI/politique--pouvoirs/2017/04/07/trump-renforce-sa-cooperation-avec-bechir,108229281-ART>

144 Dans le même esprit, lorsque les Syriens passent les contrôles des passeports à l'arrivée, à l'aéroport de Khartoum, ils sont tenus – et eux uniquement - de remplir un formulaire supplémentaire exigeant de renseigner des informations concernant leur identité et leur sponsor au Soudan.

145 Services de renseignement et de sécurité du gouvernement soudanais (*National Intelligence and Security Service*).

146 Traduction de l'arabe vers le français : Yahia Ibrahim (revue de presse de l'ambassade de France du 22/02/2017).

147 Le 17/05/2017.

gné que le Soudan était avant tout motivé, sur ce dossier, par des intérêts humanitaires. Interrogé sur ce traitement particulier, A., Syrien de 27 ans et originaire d'Idlib¹⁴⁸, l'expliquait par la compassion éprouvée par les Soudanais à l'égard des Syriens fuyant le conflit. Le professeur Idris Salam Hassan, spécialiste des réfugiés, a considéré quant à lui de façon plus pragmatique que ce traitement particulier réservé aux Syriens découlait surtout de motivations économiques et identitaires. Ainsi, en matière économique, Idris Salam Hassan rappelle que les Syriens qui arrivent au Soudan sont diplômés, généralement autonomes sur le plan financier, issus des classes moyennes syriennes. Ils habitent dans les zones résidentielles de Khartoum et sont aujourd'hui bien intégrés dans la société soudanaise : ils ouvrent de nombreux restaurants et occupent des positions nécessitant des qualifications. Pour Idris Salam Hassan, les Syriens représenteraient en conséquence avant tout, aux yeux du gouvernement soudanais, des atouts économiques pour leur capacité d'investissement, la construction de bâtiments – pour laquelle ils apportent du matériel de l'étranger -, les services alimentaires (restaurants) et la main-d'œuvre qualifiée. Une importance qu'il modère toutefois pour l'économie soudanaise car, d'après lui, il ne s'agit pas d'investissements de long terme, dans des secteurs clés, comme l'est le secteur agricole au Soudan. Il cite le cas des restaurants, par exemple : il serait en effet très simple pour les Syriens d'arrêter du jour au lendemain ce « *travail au jour le jour* ».

Sur le plan identitaire, le professeur Idris Salam Hassan estime que les dimensions arabe et islamique jouent un rôle important dans le traitement réservé aux Syriens, par opposition à celui des Erythréens, des Ethiopiens et des Sud-Soudanais. Le Dr. Mohamed Babiker a également souligné cette préférence du gouvernement soudanais pour une migration arabe et musulmane vers le Soudan¹⁴⁹ :

“It is worth noting here that during the past decade unprecedented numbers of foreign nationals have entered Sudan, particularly for political and religious reasons, above all from countries such as Saudi Arabia, Syria, Palestine, Yemen, Algeria, Tunisia, Egypt and Libya. Their entry was facilitated by the fact that Sudan has abolished entry visas for Muslims and Arabs and was regarded as a safe haven for many given the current Islamic regime which took power in a military coup in 1989.”¹⁵⁰

Néanmoins, l'importance de la dimension arabe pour expliquer la politique soudanaise d'accueil à l'égard des Syriens mérite d'être nuancée. La politique du gouvernement soudanais est avant tout pragmatique et fonction de ses intérêts - nationaux, régionaux ou encore internationaux. Il y a fort à penser qu'elle est susceptible d'évoluer. Ainsi, en invoquant la nécessité de diminuer le risque d'attaques terroristes¹⁵¹, mais également dans un contexte plus général de montée des tensions avec l'Égypte, le Soudan a réintroduit un visa pour les Égyptiens au mois d'avril 2017¹⁵². Il convient en effet d'avoir à l'esprit la dimension politique de l'accueil des migrants et des réfugiés, comme le montre l'utilisation diplomatique de la présence des réfugiés érythréens au Soudan dans les relations entre le Soudan et l'Érythrée¹⁵³.

148 Entretien du 21/02/2017.

149 Voir notamment BLEUCHOT, Hervé, DELMET, Christian, HOPWOOD, Derek, “Sudan, History, identity, ideology”, *Ithaca Press*, 1991. JOHNSON H., Douglas, “The root causes of Sudan’s civil wars. Peace or Truce”, *James Currey*, 2011. SORBO, M. Gunnar, AHMED, Abdel Ghaffar, “Sudan Divided. Continuing conflict in a contested state”, *Palgrave Macmillan*, 2013.

150 BABIKER, Mohamed A., “Legal Framework of Migration in Sudan”, *CARIM Analytic and Synthetic Notes* 2010/78.

151 D'après les déclarations du ministre soudanais des Affaires étrangères Ibrahim Ghandour (“Fears of terrorism behind imposition of visa for Egyptians: Sudan”, *Sudan Tribune*, 10/04/2017, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article62160>).

152 Jusqu'à présent, en vertu de l'accord « des quatre libertés » (« Four Freedoms Agreement ») de 2004 entre l'Égypte et le Soudan, les populations des deux pays pouvaient circuler librement.

153 Voir THIOLLET, Hélène, “Refugees and Migrants from Eritrea to the Arab World: The Cases of Sudan, Yemen and Saudi Arabia 1991-2007”, papier présenté lors de la conférence “Migration and Refugee Movements in the Middle East and North Africa”, programme “The Forced Migration & Refugee Studies” (Université américaine du Caire, 23-25 octobre 2007); Netsereab G.,

3.3. Perspectives de la politique d'accueil soudanaise

Une possible évolution, si elle rencontre les intérêts du gouvernement soudanais, pourrait se traduire par l'introduction d'un visa : ainsi, des diplomates d'une ambassade européenne m'ont avertie à la mi-février 2017 de la possibilité d'un changement de la politique d'accueil soudanaise avec l'introduction d'un visa pour les Syriens souhaitant se rendre au Soudan, et ce d'après une source policière soudanaise.

Tous nos contacts interrogés ont toutefois démenti cette information, comme Mazin Samieh Elbyat, le directeur du Comité de soutien aux familles syriennes, évoquant des rumeurs. Ce dernier a précisé avoir posé lui-même la question au ministère de l'Intérieur et avoir eu confirmation que rien n'allait changer en ce sens. Selon lui, le seul changement concernait l'introduction de nouvelles règles pour l'acquisition de la nationalité soudanaise telle que la nécessité pour les Syriens de résider depuis au moins six mois au Soudan pour pouvoir y prétendre.

L'éventualité de ce changement de la politique d'accueil des Syriens au Soudan, qu'elle se concrétise ou qu'elle ne soit réellement basée que sur des rumeurs, doit être mise en relation avec les réactions suscitées au Soudan par le décret du président américain Donald Trump en janvier 2017, dit « muslim ban ». L'annonce de ce décret, qui interdisait initialement aux ressortissants de sept pays, dont le Soudan, de se rendre aux Etats-Unis, a en effet provoqué au Soudan une controverse sur le supposé laxisme de la politique soudanaise à l'égard des étrangers, avec l'idée selon laquelle le Soudan accorderait avec trop de facilité le passeport soudanais. Au début du mois de février 2017, le porte-parole de la police soudanaise s'est en conséquence exprimé sur ce sujet en démentant tout rapport entre l'inclusion du Soudan dans la liste des pays visés par ce décret et la supposée facilité d'obtention du passeport soudanais. Il a en outre démenti les informations selon lesquelles « les étrangers, notamment les Syriens, pouvaient très facilement obtenir un passeport soudanais » (al-Moustaqilla)¹⁵⁴.

Cette controverse est intervenue dans un contexte où une préoccupation d'ordre sécuritaire a également semblé surgir quant à la présence des Syriens au Soudan. Ainsi, au mois de février 2017, la nouvelle d'une explosion dans un appartement du quartier d'Arkawet (Khartoum), où du matériel de fabrication d'explosifs ainsi que des passeports étrangers, égyptiens, somaliens et syriens auraient ensuite été découverts par la police soudanaise a été très médiatisée¹⁵⁵.

Plus généralement, cette controverse pourrait être révélatrice d'un mécontentement croissant des Soudanais quant à la politique particulièrement accommodante pratiquée par le régime soudanais à l'égard des Syriens. Dans le cadre de mon second entretien avec M.¹⁵⁶, un Syrien de 22 ans originaire de Damas, ce-dernier a évoqué l'apparition sur les réseaux sociaux de « *certain malentendus entre les Syriens et les Soudanais* ». D'après les explications de M., une rencontre visant à discuter des éventuelles difficultés a en conséquence été organisée au début du mois de février 2017 dans le jardin public du quartier de Riyadh - dans lequel M. travaille et où je me trouvais lors de cet entretien. M. m'a alors montré sur son téléphone portable la vidéo d'un reportage réalisé par une chaîne de télévision syrienne au sujet de cette rencontre. Avec en fond le cadre recon-

Ghebremichael Andom, "Migrant Influxes and their Implications to Border and Territorial Reconfigurations in SSA: The Case of Eritrea and Sudan", papier présenté à l'occasion de la conférence "Borders and Territorial Reconfiguration in the Middle East and the Sahel" (Assouan, 30-31 janvier 2017).

154 Traduction: Yahia Ibrahim (revue de presse de l'ambassade de France du 01/02/2017).

155 "Explosion, Arab nationals held in Sudanese capital", Dabanga, 13/02/2017, <https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/explosion-arab-nationals-held-in-sudanese-capital> (page consultée le 13/04/2017).

156 Entretien du 20/02/2017.

naissable du jardin, cette vidéo montre des hommes, syriens et soudanais, attablés et discutant entre eux. A l'instar de A., un Syrien de 27 ans originaire d'Idlib¹⁵⁷ qui a également souligné l'existence de ces « *malentendus* » sur Facebook tout en ajoutant qu'il ne s'agissait de « *rien d'important* », il me semble qu'il ne faut toutefois pas exagérer la gravité de ce mécontentement. De manière générale, les Syriens rencontrés dans le cadre du travail de terrain ont indiqué se sentir bien accueillis au Soudan.

Conclusion

Le Soudan connaît depuis le début de la crise syrienne en 2011, et en particulier depuis 2015-2016¹⁵⁸, une arrivée croissante des Syriens sur son territoire. Le régime de Khartoum est l'un des rares Etats à permettre encore à ce jour¹⁵⁹ une entrée sans visa pour les Syriens sur son territoire. Cette note a montré que dans leur majorité, les Syriens qui se rendent depuis 2011 au Soudan ne considèrent pas le Soudan comme un pays de transit vers l'Europe. Si certains Syriens interrogés ont bien confirmé le fait que certains d'entre eux empruntent les voies libyenne ou égyptienne à partir du Soudan avec l'objectif de se rendre ensuite clandestinement en Europe, cette recherche n'a pas permis de mettre en lumière une perception et une utilisation massive et systématique du Soudan comme pays de transit vers l'Europe. Pour 68% des personnes interrogées, le critère selon lequel le Soudan constituerait un bon lieu de transit vers l'Europe n'a eu respectivement « aucune importance » (64%) et « pas beaucoup d'importance » (4%) dans leur choix de venir au Soudan¹⁶⁰.

A l'inverse, le Soudan apparaît davantage représenter pour eux un pays de destination, que ce soit de manière temporaire ou plus durable, puisque 60% des Syriens interrogés ont indiqué avoir le projet de rester au Soudan, que ce soit « pour le moment » (42%) ou « pour longtemps » (18%). Et pour expliquer ce choix, on trouve la sécurité à Khartoum¹⁶¹ ainsi que l'absence d'autre choix¹⁶². En outre, le cas fréquent des jeunes hommes cherchant à échapper au service militaire en se rendant au Soudan a retenu l'attention. Notons enfin que l'absence de visa, le partage de la langue arabe et l'existence d'une liaison aérienne directe entre Damas et Khartoum expliquent assez largement le choix du Soudan.

Interrogées sur l'éventualité d'un retour en Syrie, 22% des personnes interrogées ont répondu « non, jamais » et 50%, « non, pas pour le moment ». Parmi ces 50% n'envisageant pas un retour dans l'immédiat, l'éventualité d'un retour en cas de fin du conflit en Syrie est toutefois bien présente. C'est notamment ce qui pousse de nombreux jeunes hommes souhaitant rester en règle avec les autorités syriennes à demander le report de leur service militaire.

Cette étude a également permis de montrer que le gouvernement soudanais mène une véritable politique d'accueil à l'égard des Syriens, faisant de ces derniers une catégorie d'immigrés privilégiée en comparaison avec les autres populations migrantes, telles que les Erythréens, les Ethiopiens, ou encore les Sud-Soudanais. Par ailleurs, tout en accueillant, le gouvernement soudanais veille à maintenir un contrôle sur tous les individus

157 Entretien du 21/02/2017.

158 Le travail de terrain, comme susmentionné, a en effet permis de mettre en lumière une accélération de ces arrivées à partir de 2015, et encore davantage en 2016.

159 Et ce au moment de la finalisation de cette étude, en avril 2017.

160 30% ont répondu « très important » (n°4 sur l'échelle) et aucun n'a répondu « important » (n°3). 2% n'ont pas répondu.

161 Parmi les personnes planifiant de rester à Khartoum, 80% indiquent que la sécurité à Khartoum est « très importante » pour justifier cette décision.

162 Aux yeux de 73% des personnes souhaitant rester au Soudan, l'absence d'autre choix explique leur intention de rester à Khartoum : elles sont en effet 63% et 13% à avoir répondu respectivement « très important » et « important » sur ce point.

entrant sur son territoire, *a fortiori* dans un contexte de collaboration rapprochée avec les Etats-Unis en matière de renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et dans la perspective d'une possible levée des sanctions de 1997.

Les raisons de l'accueil généreux du gouvernement soudanais à l'égard des Syriens sont donc multiples, dont les trois principales sont les suivantes : humanitaire, économique et identitaire. L'évolution des intérêts régionaux et internationaux du gouvernement soudanais, de même que l'existence d'un certain mécontentement de la population soudanaise quant à cet accueil – dont il ne faut toutefois pas exagérer l'importance -, pourraient néanmoins être susceptibles d'entraîner un changement de la politique pratiquée au Soudan à l'égard des Syriens.

Annexes 1. Listes des entretiens

1. 15/06/2016 - Mazin Samieh Elbyat, syrien, Directeur et fondateur de l'ONG du Comité d'aide aux familles syriennes. Rencontre au siège de l'organisation, à Amarat.
2. 12/07/2016 – Discussion avec les membres de deux familles syriennes dans le domicile de l'une des familles, dans le quartier de Bahri.
3. 12/07/2016 – Discussion avec W., jeune Syrien de 22 ans originaire de Damas arrivé au Soudan à la fin du mois d'avril 2016, ainsi qu'avec son colocataire, dans leur colocation située dans le quartier de Riyadh.
4. 11/08/2016 – Deuxième entretien avec Mazin Samieh Elbyat, au siège de l'organisation du Comité d'aide aux familles syriennes.
5. 13/08/2016 – Discussion avec O., sa femme A., sa seconde épouse et sa fille, à leur domicile à Mamoura.
6. 14/08/2016 – Entretien avec Nusaiba Ayoubi, syrienne, directrice de l'école soudano-syrienne de filles de Sajana.
7. 17/08/2016 - Entretien avec Idris Salam Hassan, soudanais, Professeur à l'Université de Khartoum et à l'Université internationale d'Afrique. Dr Idris Salam Hassan est sociologue avec un intérêt pour les réfugiés et les personnes déplacées internes (IDPS). Rencontre organisée à l'Université d'Afrique (« Disaster Management and Refugee Studies Institute »).
8. 20/08/2016 – Visite à l'association des femmes, liée à l'ONG du Comité de soutien aux familles syriennes, qui se réunit chaque semaine dans les locaux de l'association d'amitié soudano-palestinienne (« International Park », Khartoum).
9. 26/08/2016 – N., Syrien-arménien originaire d'Alep arrivé au Soudan en mai 2015, et son ami I., d'Alep également, arrivé en janvier 2015. Rencontre organisée dans un restaurant de Khartoum 2.
10. 12/10/2016 – A., Syrien de 23 ans originaire de Latakia, travaillant dans un café situé rue du Nil.
11. 20/10/2016 – Rencontre au domicile d'une famille syrienne (un couple et cinq enfants) et d'un ami de la famille dans le quartier d'Abu Hamama.
12. 21/10/2016 – B., homme d'affaires syrien basé désormais à Dubaï mais ayant vécu à Alep jusqu'à la fin de l'année 2015. Discussion sur la situation à Alep organisée au club syrien de Khartoum.
13. 15/11/2016 – S., F. et A., trois hommes syriens rencontrés chez « Mama Faouzia », une femme soudanaise à la tête d'une ONG située à Khartoum 2.
14. 16/11/2016 – Employé de l'ambassade de Syrie à Khartoum. Rencontre organisée au club syrien de Khartoum.
15. 17/11/2016 - Steven O'Brien et Delphine Crespin, en charge des relations publiques à l'UNHCR. Rencontre dans un restaurant de Khartoum 2.
16. 18/12/2016 – Rencontre de Sulaima Sharif au Centre de traumatologie de l'Uni-

versité d'Ahfad pour les femmes. Entretien sur un projet du Centre de traumatologie, en partenariat avec l'UNHCR, à destination des Syriens.

17. 19/12/2016 – Visite du « Migrant Resource and Response Centre (MRCC) » de l'OIM situé dans le quartier de Riyadh et entretien avec Veera Jansa, l'une des personnes en charge des projets.

18. 20/02/2017 – Seconde rencontre avec M., Syrien de 22 ans originaire de Damas, entretien au sujet des évolutions de sa situation personnelle dans un jardin public situé dans le quartier de Riyadh. Ce-dernier avait répondu au questionnaire en juin 2016.

19. 21/02/2017 – Seconde rencontre avec A., Syrien de 27 ans originaire d'Idlib, étudiant à l'Université d'Alep avant son départ de Syrie en 2014. Entretien au sujet des évolutions de sa situation personnelle dans un restaurant de Bahri. Ce-dernier avait répondu au questionnaire en juillet 2016.

20. 21/02/2017 – Troisième entretien au siège de l'organisation du Comité d'aide aux familles syriennes avec Mazin Samieh Elbyat, sur les évolutions de la situation des Syriens au Soudan et des projets de son ONG.

21. 23/02/2017 – Seconde visite d'une famille syrienne à son domicile situé à Bahri. La première rencontre avait eu lieu en juillet 2016.

22. 26/02/2017 – Seconde rencontre avec A., Syrienne de 48 ans originaire de Doumair, près de Damas, et sa fille de 15 ans, O., au sujet des évolutions de leur situation personnelle. Entretien dans un restaurant syrien d'Amarat. Je les avais rencontrées pour la première fois en août 2016, à leur domicile situé dans le quartier de Mamoura. Elles avaient toutes les deux répondu au questionnaire.

23. 27/02/2017 – Rencontre avec la directrice de la planification administrative à la Commission des réfugiés (COR).

24. 01/03/2017 – Rencontre avec Mohammed Abubaker Awwad, en charge du volet « assistance » au bureau de la protection de COR situé dans le quartier de Sahafa.

25. 01-27/03/2017 – Discussion via Whatsapp avec F., Syrien de 22 ans originaire de Damas, rencontré pour la première fois à Khartoum en juillet 2016, alors qu'il travaillait sur le chantier de construction d'un restaurant. Lors de la reprise de contact avec ce-dernier, en mars 2017, il se trouvait en Egypte et m'avait expliqué être entré illégalement.

26. 10/05/2017 – Rencontre avec F. B., un homme d'affaires syrien ayant débuté ses activités commerciales au Soudan en 2006 et s'étant investi, après le début du conflit syrien, dans différents projets visant à faciliter l'intégration des Syriens arrivant à Khartoum.

27. 17/05/2017 – Quatrième entretien au siège de l'organisation du Comité d'aide aux familles syriennes avec Mazin Samieh Elbyat, sur les évolutions de la situation des Syriens au Soudan et des projets de son ONG.

28. 18/05/2017 – Rencontre avec Salma Ali, agent de migration en charge de l'enregistrement des demandes de réunification familiale pour les Syriens à l'ambassade de Suède à Khartoum.

29. 19/05/2017 – Rencontre avec D., originaire de Latakia.

Annexe 2. Témoignage de F. Syrien. 22 ans.

J'ai rencontré pour la première fois F., un Syrien de 22 ans originaire de Damas, en juillet 2016, alors qu'il travaillait sur le chantier de construction d'un restaurant. F. m'a transmis son témoignage le 16/03/2017, via Whatsapp. Il se trouvait alors en Egypte, au Caire, où il s'est rendu illégalement depuis le Soudan. Après avoir initialement consenti à me transmettre la deuxième partie de son histoire, qui concerne sa migration clandestine vers l'Egypte, F. a finalement changé d'avis, sans m'en donner les raisons.

Traduit de l'arabe

« Bonjour, comment vas-tu? Je suis F., de Syrie, de la ville de Damas, né en 1995. Au début du conflit, je ne savais pas ce qu'il se passait. Mon histoire commence avec la migration. Premièrement, je n'ai pas reçu mon document d'identification du service militaire en Syrie et j'ai donc beaucoup souffert pour pouvoir voyager et obtenir mon passeport. J'ai dû choisir entre faire le service militaire et partir à l'étranger. J'ai ensuite eu le choix de partir dans deux pays, soit en Turquie, soit au Soudan. J'ai beaucoup hésité entre les deux car en Turquie le climat et la vie sont proches de la Syrie. Cependant, la langue était un gros problème. C'est pourquoi ma mère a décidé pour moi que je devais aller au Soudan parce qu'on parle l'arabe dans ce pays et qu'il est facile de communiquer là-bas. Après mon arrivée, j'ai été sans emploi pendant deux mois. Puis, j'ai trouvé un travail pour 2800 SDG par mois en tant que charpentier. Il me fallait 2 heures 30 de trajet, depuis mon domicile, pour rejoindre mon lieu de travail. Deux jours avant le Ramadan, j'ai eu un accident de travail et mon doigt a été coupé. Mon employeur et moi sommes allés à l'hôpital à Khartoum. Cependant, ils n'ont pas fait attention ou ne se sont pas souciés de ma situation. Nous n'avons pas rencontré de médecin spécialiste des os. Nous avons fréquenté sept hôpitaux avant d'arriver à l'hôpital de la police de Burri et, quand nous sommes arrivés, nous n'avons pas trouvé de médecin spécialiste pour faire une opération. Cependant, nous avons trouvé un étudiant qui étudiait cette spécialité. Mon employeur m'a dit que nous n'avons pas trouvé de spécialiste mais cet étudiant peut nous aider en coupant la partie abîmée du doigt. Là, a commencé une lutte car mon employeur m'a dit que je n'avais pas d'autre choix. A ce moment-là, je vivais loin de mon travail et mon employeur a insisté pour que je vienne habiter sur le lieu de travail jusqu'à ce qu'il trouve un appartement où je pourrai vivre près du magasin. Tout cela n'était que mensonge et j'y suis resté un an. Après cela, je t'ai rencontrée à Khartoum 2. »

Annexe 3. Questionnaires

Le questionnaire¹

1.	Personal Details
1.1.	What is your gender? a. Female <input type="checkbox"/> b. Male <input type="checkbox"/>
1.2.	Age:
1.3.	Nationality : Other nationality?
1.4.	Do you belong to a specific community in Syria?
1.5.	Religion: 1.5.1. Do not want to answer <input type="checkbox"/>
1.6.	Highest Education level: a. No education <input type="checkbox"/> b. Primary <input type="checkbox"/> c. Secondary <input type="checkbox"/> d. University <input type="checkbox"/>
1.7.	1.7.1. Marital Status: a. Married <input type="checkbox"/> b. Single <input type="checkbox"/> c. Divorced/Separated <input type="checkbox"/> d. Widowed <input type="checkbox"/> 1.7.2. Number of Children:
2.	Place of origin
2.1.	2.1.1. Place of residence in Syria (if it is a village, can you specify the main city around): 2.1.2. Birthplace:
2.2.	Would you describe where you are from as a: a. Town <input type="checkbox"/> b. Village <input type="checkbox"/> c. Rural area <input type="checkbox"/> d. Other, please specify <input type="checkbox"/>
2.3.	What was your last occupation in Syria?
2.4.	2.4.1. When did you leave Syria (date)? 2.4.2. When did you arrive in Sudan (date)?
3.	Circumstances of Migration to Sudan

¹L'essentiel de ce document se base sur le questionnaire réalisé en 2016 par Azza Ahmed A. Aziz pour l'étude des migrations érythréennes, éthiopiennes, nigériennes, somaliennes et syriennes.

3.1. What was the trigger for your departure from Syria?

3.2. Did you come through a direct flight to Khartoum ?

a. Yes b. No

=>If no:

3.2.1. Which countries did you cross before arriving to Sudan (can you specify the time spent in each country)?

- Turkey Time spent:.....

- Iraq Time spent:.....

- Lebanon Time spent:.....

- Jordan Time spent:.....

- Egypt Time spent:.....

- Others – Can you specify? Time spent:.....

3.2.2. How did you cross these countries ?

a. By air b. By land c. By sea

3.3. Did you travel alone?

a. Yes b. No

If no, I travelled with (Possible to choose more than one option):

a. Friends b. Family c. Other Please Specify.....

4. Going to Khartoum: A choice ?

4.1. Which reasons led you to go to Sudan ?

Please rank with 4 as highest (very important) and 1 as lowest (does not matter at all):

Very important (4)	Important (3)	Not very important (2)	Does not matter at all (1)	
No need for visa	4	3	2	1
Job opportunity in Sudan	4	3	2	1
Family or contacts already based in Sudan	4	3	2	1

Arab culture/Arabic language	4	3	2	1
Easy to go (direct flights to Khartoum)	4	3	2	1
Reasonable price to go	4	3	2	1
Safety in Khartoum	4	3	2	1
A good transit point to continue toward Europe	4	3	2	1
Others (please specify).....	4	3	2	1

4.2. How did you hear about Sudan as a possible country to migrate?
 Family/friends/work colleagues ; Media/Internet ; Others (please specify).....

4.3. Did you have an alternative plan to go to another country? a. Yes b. No
 ⇒ If yes, can you specify which country?.....
 ⇒ If yes, did you try to go there? a. Yes b. No

4.4. Was Sudan your first choice? a. Yes b. No

5. Status/life conditions in Sudan

5.1. 5.1.1. Do you receive any kind of support from any institutions/NGOs here in Sudan?a. Yes No
If yes, please specify:UNHCR ; IOM ; NGOs ? If NGOs, could you please specify which one?

5.1.2. Do you receive any kind of support from any Syrian organizations based here in Sudan?
 Yes b. No **If yes, specify:**.....

5.2. Is your residential status in Sudan currently legal? a. Yes b. No c. I do not know
5.2. 1. What is your current status ? a. Registered foreigner b. Non-registered foreigner c. Refugee
5.2.2. Do you have a residency permit? a. Yes b. No
5.2.3. Do you have to pay for it?a. Yes b. No

5.3. 5.3.1. Are you in contact with the old Syrian-Sudanese community?a. Yes b. No
5.3.2. Do you go to the Syrian club in Khartoum 2?a. Yes b. No
 If yes, do you go there:
 Every day ? ; Every week ? ; Every month ? Occasionnally ?
5.3.3. Do you sometimes go to Syrian restaurants in Khartoum ?a. Yes b. No
 If yes, which one(s).....
5.3.4. Do you think that there is a community spirit among the Syrians in Sudan? a. Yes b. No

	5.3.5. Are you in contact with the Embassy of Syria in Sudan? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/>																							
6.	Livelihood and Capacity in Syria/Sudan																							
6.1.	Did you own any assets (house, land, shop, etc.) in Syria? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/> If yes, please check all that apply: a. Property <input type="checkbox"/> b. Business <input type="checkbox"/> c. Agricultural land <input type="checkbox"/> D. Livestock <input type="checkbox"/> e. Car <input type="checkbox"/>																							
6.2.	Do you still own these assets? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/>																							
6.3.	Did you have to sell these assets for the purpose of the migration? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/>																							
6.4.	Financial Position in Household in Sudan: a. Head <input type="checkbox"/> b. Dependent <input type="checkbox"/> c. Guest <input type="checkbox"/> d. Tenant <input type="checkbox"/> e. Shared responsibility <input type="checkbox"/>																							
6.5.	Do you currently live: a. Alone <input type="checkbox"/> b. With friends <input type="checkbox"/> c. With relatives <input type="checkbox"/> d. With direct family <input type="checkbox"/> e. With nuclear family <input type="checkbox"/> f. Other <input type="checkbox"/> Please specify:																							
6.6.	Do you currently live in: a. House <input type="checkbox"/> b. Flat <input type="checkbox"/> c. Room <input type="checkbox"/> d. Shared accommodation <input type="checkbox"/> e. Hotel <input type="checkbox"/> d. On the streets <input type="checkbox"/>																							
6.7.	Do you own anything in Khartoum? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/> If yes, please check all that apply: a. Property <input type="checkbox"/> b. Business <input type="checkbox"/> c. Agricultural land <input type="checkbox"/> d. Livestock <input type="checkbox"/> e. Car <input type="checkbox"/>																							
6.8.	What is your main source of income? a. Job <input type="checkbox"/> Please specify: b. Informal job ("amal hura" – activités libres) <input type="checkbox"/> c. Family/friends support <input type="checkbox"/> d. Other, please specify <input type="checkbox"/>																							
7.	Return/Onward Migration																							
7.1.	Are you able to return home? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/> 7.1.1. Are you planning to return to Syria? a. Yes <input type="checkbox"/> No, not for the moment <input type="checkbox"/> b. No, never <input type="checkbox"/> 7.1.2. If yes, is your decision to return informed by: Please rank with 4 as highest (very important) and 1 as lowest (does not matter at all):																							
	Very important (4)	Important (3)	Not very important (2)	Does not matter at all (1)																				
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; padding: 5px;">Seeking work?</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; background-color: #e0e0e0;">4</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; background-color: #e0e0e0;">3</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; background-color: #e0e0e0;">2</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; background-color: #e0e0e0;">1</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Seeking education?</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">4</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">3</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">2</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">1</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Seeking health?</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">4</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">3</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">2</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">1</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Family?</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">4</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">3</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">2</td> <td style="text-align: center; background-color: #e0e0e0;">1</td> </tr> </table>				Seeking work?	4	3	2	1	Seeking education?	4	3	2	1	Seeking health?	4	3	2	1	Family?	4	3	2	1
Seeking work?	4	3	2	1																				
Seeking education?	4	3	2	1																				
Seeking health?	4	3	2	1																				
Family?	4	3	2	1																				

Nostalgia (“hanine” in arabic) ? Others (please specify).....	4	3	2	1
	4	3	2	1

7.2. Do you plan to stay in Sudan?
 Yes, for the moment ; yes, for a long time ; no ; I do not know

If yes, is it related to :

Please rank with 4 as highest (very important) and 1 as lowest (does not matter at all):

Very important (4)	Important (3)	Not very important (2)	Does not matter at all (1)
--------------------	---------------	------------------------	----------------------------

Income opportunities in Sudan	4	3	2	1
Education opportunities in Sudan	4	3	2	1
Safety in Khartoum	4	3	2	1
No other choice	4	3	2	1
Others (please specify).....	4	3	2	1

7.3. If you are planning to leave at some point, is your aspired destination Europe?
 a. Yes b. No

⇒ **If yes, please go to question 7.4.1:**

7.3.1. Please choose one of the following:
 a. Western Europe b. Great Britain c. Republic of Ireland d. Other parts of Europe

7.3.2 When you left home, was this your intended destination ?
 a. Yes b. No

7.3.3 When is the best time to leave Khartoum for this destination?
 a. January b. February c. March b. April e. May f. June g. July
 h. August i. September j. October k. November l. December

⇒ **If no:**

7.3.4 Where is your destination?
 a. Other part of Africa b. Middle East c. Gulf states d. Israel e. America f. Canada g. Australia h. Other
 Please specify reason:.....

7.4. If you are planning to leave, you plan to organize your migration route (possible to choose more than one):
 a. Alone b. Friends c. Family d. Organization e. Broker
 f. Other Please specify.....g. Do not desire to answer

7.5. Do you know what happens upon arrival at your destination?

	<p>a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/></p> <p>7.5.1 If yes, this is through: a. Social media <input type="checkbox"/> b. Telephone conversations with friends/family already abroad <input type="checkbox"/> c. Internet <input type="checkbox"/> d. Information circulating locally <input type="checkbox"/></p>
<p>7.6.</p>	<p>Do you have a time frame to realize your plans of migration? a. Yes <input type="checkbox"/> b. No <input type="checkbox"/></p> <p>⇒ If yes, go to 7.6.1 :</p> <p>7.6.1 How much time? a. 1 year <input type="checkbox"/> b. 2-5 years <input type="checkbox"/> c. 10 years <input type="checkbox"/> d. Longer <input type="checkbox"/></p>
<p>7.7 .</p>	<p>What would make you change your plan to leave Khartoum ? a. Finding a good job <input type="checkbox"/> b. Getting married <input type="checkbox"/> c. Having a baby <input type="checkbox"/> d. Family circumstances <input type="checkbox"/> e. Nothing would dissuade me <input type="checkbox"/></p>
<p>7.8.</p>	<p>In order to leave you are waiting to : a. Earn enough money <input type="checkbox"/> b. Establish a network to facilitate travel <input type="checkbox"/> c. Establish a network to facilitate arrival <input type="checkbox"/> d. Gain family approval <input type="checkbox"/> e. Waiting for the green light from a broker <input type="checkbox"/> f. Gain a better opportunity of travel <input type="checkbox"/></p>